

LE COURANT NE PASSAIT PLUS ENTRE EUX

Benbouzid porte plainte contre Bekkat Berkani P. 5

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALGÉRIE-MAURITANIE (20H45 À TCHAKER)

Cap sur le Mondial 2022

Page 14

APRÈS L'AVORTEMENT DU TRAQUENARD MAROCAIN EN ESPAGNE

Le président Ghali accueilli à Alger



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

**« La RASD est
une République
de droit »**

Page 16

Au lendemain de l'échec du traquenard politico-judiciaire fomenté par les services du Makhzen à Madrid, le Président sahraoui, Brahim Ghali, a été accueilli à Alger où il passera quelques jours de convalescence après son séjour en Espagne où il a été diagnostiqué et soigné du Covid-19. Page 4

CARNETS DE CAMPAGNE

**Abou El Fadhl
Baâdji déconnecte
Makri**

Page 2

SUITE À LA DÉCISION DE L'OPEP+

**Les prix
du pétrole
progressent**

Page 6

LES SYNDICATS AUTONOMES
REVIENNENT SUR LEUR MENACE
DE BOYCOTT

Le Bac sauvé

Plus de peur que de mal sur les examens officiels de fin de cycles de l'Education nationale, en particulier l'épreuve cruciale du baccalauréat prévue du 20 au 24 juin. La menace des syndicats autonomes du secteur de boycotter l'organisation de ces examens n'est plus d'actualité. Page 3



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ JEUDI 3 Juin 2021 ■ 7^{ème} année n°656 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

CARNETS DE CAMPAGNE

Abou El Fadhl Baâdji déconnecte Makri

Djamel Belmadi, le coach de l'EN de football s'est invité en cette quatorzième journée de campagne électorale non pas en tant que partisan d'un quelconque parti mais en fustigeant deux leaders biens connus Abderrezak Mokri et Abdelkader Bengrina qu'il a écorché lors de sa conférence de presse tenue avant hier...

Ces deux responsables politiques habitués à utiliser tous les stratagèmes possibles et inimaginables dans cette campagne ont trouvé quelqu'un, à défaut d'une injonction en bonne et due forme de l'ANIE, à qui parler. «J'interdis à n'importe qui d'utiliser mon nom ou celui de Mahrez dans cette campagne électorale» dit-il très remonté. Makri a utilisé une vidéo de Mahrez et de Belmadi pour vanter la victoire prochaine de son parti tandis que Bengrina a qualifié Mahrez de «combattant au nom d'Allah» en réaction au port du drapeau palestinien en demi-finale de la coupe d'Europe contre le PSG. Le SG du FLN, Abou El Fadhl Baâdji ne veut pas entendre parler d'une prochaine victoire du MSP surtout depuis que son responsable Makri le crie sur tous les toits. Depuis El M'ghair, et emporté par son élan, il annonce une victoire éclatante de son parti le 12 juin prochain. «Nous ne voulons pas obtenir uniquement le 1/3 des sièges mais la majorité absolue». Abou El Fadhl Baâdji a estimé que la réussite du processus électoral «constitue un échec aux partisans de la période de transition. L'intérêt de l'Algérie passe avant celui du parti», a-t-il affirmé. Le SG du FLN a appelé les militants de sa formation politique à «s'unir et à faire face à toutes les pratiques qui visent à la déstabilisation du parti». Le RND de Tayeb Zitouni, lui, fait dans la totale discrétion. Affichant un profil bas depuis le début de la campagne, l'ex-parti d'Ahmed Ouyahia tente de redorer le blason de son parti écorché par la gestion Ouyahia. Tayeb Zitouni qui reconnaît que son parti a dévié de sa trajectoire pour servir les intérêts de quelques-uns de la bande, a indiqué, depuis Bouira, que le RND a drainé à sa naissance



«des martyrs et des handicapés de la décennie noire mais n'a pas pour autant joué son rôle de guide pour les générations. Au contraire de cela, il est entré dans la spirale du gain et des avantages liés à la fonction». Sur un autre registre, le SG du RND a indiqué que «la France, les USA et la Grande-Bretagne ne sont pas contents de l'entente parfaite qui existe entre l'Algérie et la Chine». Le président de l'Association des Ulémas, Djelloul Hadjimi, a répondu aux accusations du président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, qui avait indiqué récemment que cette association défendait l'ancien pouvoir. Bengrina dirige décidément vers lui toutes les critiques. «Nous n'avons pas défendu le pouvoir en tant que tel et nous n'étions pas ses porte-voix mais nous avons défendu l'Etat et ses institutions» dit-il en réponse au président d'El Bina.

DJABALLAH APPELLE À LA SURVEILLANCE DES URNES

Le président du Mouvement national d'El Islah, Filali Ghouini, a appelé depuis Souk Ahras, à la nécessité de «reconstruire

un tissu économique capable de créer des emplois pour les jeunes». Ghouini a indiqué que la construction de ce tissu économique «se fait à travers l'élargissement et la promotion des petite et moyenne entreprises (PME) et la création de pépinières pour la formation de jeunes qui les qualifie, en un temps record, à créer leurs propres entreprises, tout en assurant leur accompagnement». Le même responsable politique a mis en avant la «nécessité de venir à bout des obstacles qui entravent la PME, notamment administratifs et financiers», en sus de «la lutte contre la bureaucratie», a-t-il ajouté. Le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a affirmé à Tipasa, que l'édification de la nouvelle Algérie, «nécessite l'investissement dans l'individu», à travers «un investissement dans l'individu, les valeurs et l'éthique» dénonçant par la même occasion, les «résidus de la issaba (bande) durant les 20 dernières années. La construction de l'individu et sa réhabilitation nécessite beaucoup de temps, du fait que la issaba a détruit l'humain algérien».

Le changement, a-t-il estimé, requiert

«la moralisation de la vie publique et de l'acte politique, et un changement des mentalités, des méthodes et des visions ainsi que la révision des mécanismes de travail des parlementaires et de préparer les esprits et le terrain pour ce changement». Belaïd a, par ailleurs, déploré l'existence de «certaines mentalités convaincues que le changement de leur situation sociale est la responsabilité de l'Etat», estimant qu'il s'agit d'une «vision fautive qui pousse l'individu à croire dans le pouvoir de l'argent plus que dans les valeurs». Le président du FJD, Abdallah Djaballah a mis en garde contre «les conséquences du boycott des élections législatives du 12 juin. Le boycott constitue un acte négatif qui ne sert ni le peuple ni le changement escompté», a-t-il estimé. Djaballah a exhorté les Algériens à «surveiller leurs voix». Il a également averti : «Ne suivez pas ceux qui appellent au boycott, car cela n'a aucun fondement», indiquant «qu'il est possible d'introduire progressivement des réformes simples mais utiles en participant et en votant lors de la prochaine échéance». Pour le président du Mouvement En-Nahda Yazid Benaiha, les législatives constituent un «test» pour les autorités qui se sont «engagées à garantir la crédibilité et la transparence» du scrutin. De Médéa, il a souligné que «cette opportunité (vote) doit être saisie pour l'instauration de pratiques démocratiques où la dernière parole revient aux urnes». Le président du Mouvement En-Nahda a appelé, dans ce sens, à une «réhabilitation globale» de l'opération politique et à amorcer une «rupture définitive» avec les pratiques et les usages politiques ayant mené le pays dans une «impasse», soulignant que la solution réside dans la capacité de la classe politique à «dépasser» ses divergences et à «travailler ensemble». Le président de l'instance de gestion du parti Talaie El Houriat, Réda Benouenane, a indiqué depuis Blida que le boycott «n'est pas la solution et n'apporte aucun résultat». S'agissant de l'engagement, pour la première fois, du parti Talaie El Houriat dans les législatives, «après un parcours politique d'opposition au système politique corrompu qui régnait à l'époque», Réda Benouenane a indiqué que cette démarche s'est appuyée sur la «volonté politique du président de la République d'assurer des élections transparentes et intègres. La tâche d'édification de la nation est du devoir de ses enfants qui sont le gage de son avenir», a-t-il martelé.

Mahmoud Tadjer

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

La sécurité alimentaire au cœur de la campagne

Plusieurs formations politiques estiment que la souveraineté nationale est étroitement liée à la réalisation de la sécurité alimentaire, étant le principal garant d'une économie forte et concurrentielle au niveau des marchés internationaux et un facteur important de préservation de l'argent public contre le gaspillage et la dilapidation. Des candidats en lice pour les législatives du 12 juin prochain considèrent que la réunion des conditions idoines pour assurer la sécurité alimentaire constitue un véritable départ pour le pays notamment si le paysan et l'agriculture occupent une véritable place au sein de la société notamment dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud. Dans son programme électoral, le parti El-Karama plaide pour la récupération et la mise en valeur des terres agricoles à travers l'encoura-

gement des agriculteurs et l'adaptation des législations en vue d'une meilleure rentabilité. La même formation politique compte chercher des solutions en faveur des problématiques liées à la commercialisation et à la conservation du produit agricole, à travers la mise en place de mécanisme et de structures dont la création de marchés hebdomadaires dans différentes communes. De son côté, le parti Sawt Echaab a axé son programme sur l'appui aux pôles agricoles, désormais une nécessité impérieuse, à travers le développement du produit agricole et la relance de l'activité de la pêche et de l'industrie agroalimentaire. Le parti du Front de Libération nationale (FLN) a mis en exergue l'importance de l'agriculture en tant que pilier essentiel dans la relance économique nationale, où il accorde un intérêt par-

ticulier à la sécurité alimentaire, compte tenu de ses dimensions dans le renforcement de la sécurité nationale et son importance dans la vie des citoyens. Le parti de la Liberté et de la Justice (PLJ) s'est intéressé, entre autres, à la formation en tant que facteur pour le renouvellement de la classe agricole en hissant le niveau de la formation et en mettant en place une nouvelle génération de jeunes cultivés pour l'amélioration du rendement du secteur agricole, outre la promotion de la recherche scientifique et des expériences dans le domaine agricole en vue de l'amélioration de la qualité des semences, l'équipement des laboratoires, la formation des chercheurs et la modernisation des méthodes de production.

Synthèse R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LES SYNDICATS AUTONOMES REVIENNENT SUR LEUR MENACE DE BOYCOTT

Le Bac sauvé

Plus de peur que de mal sur les examens officiels de fin de cycles de l'Éducation nationale, en particulier l'épreuve cruciale du baccalauréat prévue du 20 au 24 juin. La menace des syndicats autonomes du secteur de boycotter l'organisation de ces examens n'est plus d'actualité.

Regroupés au sein de l'intersyndicale, pas moins de 14 syndicats, ont estimé que l'intérêt des élèves prime sur tout autre considération, surtout qu'ils viennent de subir une année difficile et particulière à cause de la pandémie de la Covid-19. Au bout d'une réunion qui s'est poursuivie jusqu'en début de soirée de mardi 1er juin, au siège de l'Union nationale des personnels de l'Éducation et de la Formation (Unpef), «Il a été décidé de ne pas nuire au bon déroulement des examens nationaux (examen de fin de cycle primaire, BEM et Bac), et de garantir leur succès, en reconnaissance aux efforts des élèves, au vu d'une année scolaire difficile et exceptionnelle», a indiqué l'intersyndicale dans un communiqué.

Une décision prise à la veille de l'examen de la 5e année primaire, dont les épreuves se sont déroulées hier à travers le territoire national. Ainsi, après avoir observé une grève de trois jours, les 9, 10 et 11 mai, l'intersyndicale avait brandi la menace de boycotter les examens officiels, en cas de non-satisfaction de sa plateforme de revendications. Ce qui a poussé le ministre Mohamed Oudjaout à ouvrir le dialogue, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et tenir des réunions bilatérales avec les partenaires sociaux. Un marathon qui n'a pourtant pas convaincu les syndicats qui ont maintenu les rassemblements de protestation du 26 mai, dont un devant l'annexe du ministère



de l'Éducation à Ruisseau, violemment empêché par la police. Jusque-là, la tendance était pour la radicalisation. Un cauchemar pour Oudjaout qui, incapable d'accorder quoi que ce soit à ses interlocuteurs, n'a pas cessé d'appeler les syndicats à « la sagesse et à la raison ». Mais voilà qu'après réflexion, les membres de l'intersyndicale dont l'Unpef, le Snapeste, le Satef, le Cela, le Syndicat des ouvriers professionnels (Snopsen), celui des directeurs de lycées (Cnadl) et celui des services économiques, entre autres, décident de calmer les esprits et sauver l'année scolaire 2020/2021. Ainsi, «les efforts» des élèves ont fini par l'emporter devant «l'entêtement» dénoncé

maintes fois, des autorités. Mohamed Oudjaout pourra d'ores et déjà dormir tranquille. Toutefois, la levée de la menace sur les examens officiels de fin de cycles, ne signifie pas l'abandon de la lutte par les syndicats autonomes qui demeurent catégoriques quant au «boycott des travaux administratifs» de l'année scolaire, ce qui suppose la rétention des copies d'examens (les compositions) et des notes. Pas que ça, puisque l'intersyndicale réitère son «attachement à toutes ses revendications» déjà exprimées, dont la révision du statut particulier, l'amélioration du pouvoir d'achat, le retour à la retraite anticipée et sans conditions d'âge, la révision des programmes et

la délivrance des écoles primaires de la gestion des Collectivités locales. Outre ces points qui reviennent dans toutes les déclarations, les syndicats autonomes ont, par ailleurs, plaidé en faveur de «l'élaboration d'une loi criminalisant toute agression contre les personnels et fonctionnaires du secteur de l'éducation». Une demande qui fait suite à l'agression dont ont été victimes, dernièrement, 9 enseignantes à Bordj Badji-Mokhtar. Outre l'examen du baccalauréat sauvé, à l'issue de la décision de l'intersyndicale, les épreuves du BEM se dérouleront, aussi, comme prévu, du 15 au 17 juin.

Aïssa M.

EXAMEN DE FIN DE CYCLE
PRIMAIRE

Oudjaout donne le coup d'envoi officiel



Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Oudjaout, a donné hier depuis l'école primaire 19-Mars 1962 à Bordj Badji-Mokhtar, le coup d'envoi officiel de l'examen fin de cycle primaire de l'ensemble du territoire national. L'examen de fin de cycle primaire porte sur trois épreuves dans les matières principales l'arabe, les mathématiques et le français. Le ministre de l'Éducation nationale a donné dans la wilaya d'Adrar voisine, le coup d'envoi de la séance de l'après-midi de cet examen de fin de cycle primaire. Pour cette année, le nombre de candidats a atteint 853 391 candidats, dont 436 469 garçons et 416 922 filles, répartis sur 14 472 centres d'examen au niveau national.

POUR SÉCURISER LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Mise en place d'un protocole sanitaire plus rigoureux

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Oudjaout, a appelé les directeurs de l'Éducation à travers les wilayas à imposer aux encadreurs des examens scolaires nationaux le respect des circulaires réglementaires et du protocole sanitaire préventif prévu dans les centres d'examen, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a donné des instructions invitant tout un chacun à la vigilance et appelant à imposer aux encadreurs, chacun selon sa fonction et ses prérogatives, la mise en application de la teneur des circulaires réglementaires et du protocole sanitaire préventif prévu dans les centres d'examen pour réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des examens scolaires nationaux. Elaboré par des experts et des spécialistes, ce protocole spécial, validé par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, prévoit la désignation d'un chef adjoint dans chaque centre d'examen pour s'occuper de l'aspect préventif et sanitaire tout au long des épreuves. Il prévoit aussi la désinfection de toutes les structures du centre d'examen avant ouverture et la fermeture des structures et locaux inutilisés, la mise à disposition des équipements de protection nécessaires et la désinfection des bâches à eau. En ce qui concerne les mesures préventives à

l'intérieur des classes, le protocole prévoit une disposition des tables et des chaises qui permette d'assurer le respect d'une distanciation physique de plus d'un mètre entre les candidats, tout en s'assurant de la disponibilité de bavettes, de thermomètres à infrarouge portatifs, de sacs en plastique et de bacs à ordures, en quantité et nombre suffisants. Il est également question de la mise à disposition de solutions hydro-alcooliques en quantité suffisante à l'entrée des centres et dans les salles de travail, à la portée aussi bien des candidats que des encadreurs, avec la nécessité de mettre à disposition l'eau et le savon liquide dans les sanitaires et les structures de santé. Les autres mesures prévues consistent en la mise en place de pancartes et de bandes colorées, la pose d'une peinture et d'un marquage de couleur au sol et de barrières physiques à même d'assurer le respect de la distanciation physique entre les candidats, ainsi que l'affichage et le placardage des affiches et guides pratiques contenant les consignes de sécurité, les mesures préventives et sanitaires et les mesures et gestes barrières devant être observés par toutes les personnes présentes dans les centres d'examen. Le protocole sanitaire a également imposé le port, par tous, des masques de protection, la désinfection des pochettes des sujets avant

leur ouverture, l'obligation faite aux enseignants surveillants de désinfecter leurs mains avant la distribution des feuilles et à leur réception des feuilles, après la fin de chaque examen.

Les dispositions du protocole obligent, par ailleurs, les responsables des centres d'examen, à placer des kits tapis désinfectant les semelles des chaussures à l'entrée principale du centre, veiller à l'hygiène permanente des sanitaires et ouvrir les fenêtres des salles pour en assurer l'aération naturelle.

Au cas où une température corporelle de plus de 37 degrés est enregistrée ou en cas d'apparition d'un des symptômes (toux, rhume, éternuement...) à l'intérieur du centre, les mesures imposent au chargé de l'aspect préventif et sanitaire de rassurer le candidat, ne pas entraver le déroulement ordinaire de l'opération d'accueil, lui faire passer un examen immédiat et diagnostiquer l'éventuel cas suspecté tout en l'isolant dans une salle dédiée à cette effet, en vue de lui permettre de passer l'examen. Le protocole a mis l'accent sur l'obligation pour les encadreurs des deux sexes, de fouiller, à l'aide de détecteur de métaux, en plus de la fouille manuelle et de retirer tous les moyens et appareils de communication électronique et les documents non autorisés.

APRÈS L'AVORTEMENT DU TRAQUENARD MAROCAIN EN ESPAGNE
Le président Ghali à Alger

Au lendemain de l'échec du traquenard politico-judiciaire fomenté par les services du Makhzen à Madrid, le Président sahraoui, Brahim Ghali, a été accueilli à Alger où il passera quelques jours de convalescence après son séjour en Espagne où il a été diagnostiqué et soigné du Covid-19. Abdelmadjid Tebboune et Saïd Chanegriha lui ont rendu visite pour réaffirmer, haut et fort, le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui en lutte pour la décolonisation de son territoire...



S Brahim Ghali peut compter sur l'Algérie face aux hostilités marocaines et leurs relais. Il le sait. Il a été durant plusieurs années ambassadeur de la Rasd à Alger et bénéficie de l'estime des autorités algériennes, de la classe politique et de la société civile. Le résistant sahraoui est aussi l'ami de beaucoup de journalistes algériens de la presse arabophone ou francophone avec lesquels il montre toujours une grande patience et ouverture d'esprit à rappeler, expliquer la cause sahraouie, celle du dernier peuple colonisé d'Afrique.

CHANTAGE DU MAKHZEN

Ces derniers jours, son hospitalisation en Espagne a déchainé des responsables du Makhzen habitués à faire chanter leurs vis-à-vis européens dès qu'ils manifestent un peu de solidarité, basée sur le droit international, à l'égard des Sahraouis. Le monde entier a pu voir comment le Royaume a utilisé la misère de son propre peuple en poussant des milliers de migrants dont beaucoup de mineurs vers l'enclave espa-

gnole de Ceuta exerçant ainsi des pressions sur Madrid. Par la suite, Rabat a poursuivi son offensive en actionnant la Justice espagnole qui a été saisie par la plainte de prétendues victimes de séquestration et torture visant à incriminer le Président sahraoui. Acteurs de ce grossier complot, des Sahraouis retournés par les services marocains et qui vivent en Espagne dont Fadel Breika, un dissident du Polisario, qui a introduit une requête l'année dernière près la Haute Cour d'Espagne, contre Brahim Ghali «pour arrestation illégale, tortures et crimes contre l'humanité». Les faits se seraient déroulés dans les camps de réfugiés de Tindouf, selon l'agent sahraoui du Makhzen, alors que de nombreux associations et membres d'ONG étrangers, dont des Espagnols, activent au quotidien dans ces camps de Tindouf et n'ont jamais relevé ce type de comportements de la part de l'encadrement administratif sahraoui. A ce propos, Manuel Ollé, l'avocat espagnol du Président Ghali, a affirmé avant-hier : «Les accusa-

tions qui visent Brahim Ghali sont totalement fausses et résultent d'un objectif totalement politique visant la crédibilité du peuple sahraoui.»

PÉTARD DANS L'EAU

Le juge espagnol qui a auditionné Brahim Ghali a certainement tiré la même conclusion en traitant ce dossier vide, fabriqué par des officines marocaines en conflit ouvert avec l'Etat espagnol, que Rabat voudrait amener à soutenir ses thèses colonialistes. Un vrai pétard dans l'eau puisqu'aucune charge n'a été retenue contre lui et que le chef du Polisario a pu quitter l'Espagne en choisissant une escale à Alger où les autorités lui ont assuré, comme à l'accoutumée, hospitalité et soutien inconditionnels. Il pourra jouir de quelques jours de convalescence avant de reprendre ses activités alors que le cessez-le feu a été rompu depuis l'automne dernier entre l'APLS, l'Armée populaire de libération sahraouie, et les forces royales d'occupation en

réaction à des exactions marocaines contre la population civile à El Guerguerat. Il faut savoir que Brahim Ghali avant de devenir président de la Rasd, en remplacement du défunt Mohamed Abdelaziz, était réputé pour avoir infligé plusieurs défaites militaires à l'armée marocaine dans les premières années du conflit armé. Aujourd'hui, la guerre de résistance a repris contre la colonisation, contre l'oubli et contre les tentatives de normalisation au détriment du processus onusien qui attend l'organisation d'un référendum d'autodétermination saboté par Rabat depuis des décennies. Le Président de la République Abdelmadjid Tebboune et le chef de l'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha, ont, donc, rendu visite à Brahim Ghali à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja à Alger. Geste humanitaire et geste politique de soutien en attendant que la communauté internationale rétablisse enfin le peuple sahraoui dans son droit à l'autodétermination.

Nordine Mzala

ARRESTATION DE L'AVOCAT ABDERRAOUF ARSLANE

Le bâtonnat de Tébessa décide d'un boycott général

Le conseil de l'Ordre de Tébessa a tenu hier une réunion urgente après le verdict prononcé contre l'avocat Abderraouf Arslane et a décidé de boycotter toutes les audiences des juridictions de la région. Dès que la décision de la Chambre d'accusation a été prononcée, plusieurs avocats ont appelé au boycott des audiences et des actions de protestation à travers le territoire national. Par ailleurs, plus d'une centaine d'avocats de plusieurs bâtonnats du pays ont plaidé la libération de leur confrère devant la Chambre d'accusation de Tébessa. «Son dossier est vide. Il présente toutes les garanties pour sa libération. Pourquoi il est maintenu en détention?» s'interrogent les avocats après le verdict. Ils ont, d'ailleurs, protesté contre la décision à l'intérieur du Palais de Justice. La Chambre d'accusation de Tébessa a confirmé mardi dernier l'ordonnance du juge d'instruction en toutes ses dispositions contre l'avocat Abderraouf Arslane. L'avocat inscrit aux barreaux de Tébessa a comparu devant la Chambre d'accusation de la Cour pour casser la décision de sa mise en détention provisoire prononcée par le juge d'instruction du tribunal de Tébessa le 26 mai dernier. Après les plaidoiries des avocats, le juge de la Chambre d'accusation a décidé de le maintenir sous mandat dépôt et renvoyer le dossier devant le juge d'instruction pour enquête.

AIR ALGÉRIE ASSURERA PROCHAINEMENT 2 VOLS SUR ROME ET FRANCFORT

La reprise prévue le 6 juin

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé hier dans un communiqué que deux vols en aller et retour seront prochainement organisés sur les aéroports de Rome et Francfort.

La direction d'Air Algérie travaille actuellement à «caler» ces deux vols dans le cadre de son programme de reprise des vols qui va s'étendre à d'autres destinations, ajoute le communiqué.

Les liaisons aériennes reprendront le 6 juin pour Rome et le 9 pour Francfort selon des sources reprises par des médias en ligne. La compagnie allemande a dévoilé hier, selon «Djalila DZ», le programme de vols et les nouveaux tarifs du billet vers l'Algérie.

Ces vols sont prévus pour les 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26 et 29 juin.

Pour ce qui est du prix, la compagnie allemande varie de 549 et 614 euros. Avant-hier, un Airbus A330-200 d'Air Algérie a décollé de l'aéroport d'Alger Houari Boumediene, à destination de l'aéroport de Paris Orly, avec à son bord 290 passagers pour faire le chemin inverse en fin d'après-midi avec les 310 premiers passagers qui ont foulé le sol national, dans une ambiance à forte densité émotionnelle Transportés de l'aéroport d'Orly (Paris) vers l'aéroport Houari Boumediene à bord d'un Airbus A330-200, les voyageurs, ont à passer un test PCR, avant d'être orien-

tés systématiquement vers un confinement de 5 jours dans des hôtels choisis par le ministère du Tourisme, à savoir l'hôtel Mazafran a expliqué le chargé de communication d'Air Algérie Amine Andaloussi.

Cette réouverture partielle des frontières aériennes ne concerne, d'après le même responsable, que «les personnes qui sont dans l'extrême urgence».

Il s'agit généralement des gens qui veulent être au chevet d'un parent malade ou des opérateurs venus pour des voyages d'affaires», a-t-il indiqué. Mais les prix des billets et le protocole sanitaire draconien continuent de faire grincer des dents.

VOYAGE EN TURQUIE

Les conditions d'entrée pour les Algériens dévoilées

L'ambassade de Turquie en Algérie a annoncé, hier communiqué publié sur sa page Facebook, qu'à partir du 1er juin 2021, «les voyageurs algériens qui se rendent en Turquie sont tenus de justi-

fier d'un résultat négatif d'un test antigénique ne dépassant pas les 72 heures».

Pour les personnes qui ont déjà reçu le vaccin contre la Covid-19, 14 jours avant la date du vol, ainsi que celles qui

peuvent prouver qu'elles ont été infectées par le virus au cours des six derniers mois, «ne seront pas obligées de présenter un justificatif de test antigénique», explique le même communiqué.

RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ

Lyes Merabet critique les lenteurs de la tutelle

L'affirmation de la place du personnel de la santé dans la société durant cette crise sanitaire et la fuite persistante des praticiens vers des pays étrangers appellent à une stratégie globale de valorisation de la ressource humaine dans le secteur, a indiqué, hier, Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) à la Chaîne III.

Le représentant des praticiens demande «une fonction publique spécialisée pour le secteur». Car selon lui, le cadre «figé et inextensible» de la fonction publique, «n'arrive pas à répondre aux exigences de beaucoup de secteurs, notamment celui de la santé», déplore Dr Lyes Merabet appelant, par la même occasion, à engager «une réflexion afin de corriger les insuffisances et trouver des solutions que nous n'avons pas pu mettre dans le cadre général de la fonction publique». Interrogé au sujet de la réforme du

secteur, il regrette l'absence d'un «tableau de bord. On est en train d'avancer au jour le jour (...) à courir derrière les urgences», déclare-t-il en soulignant l'absence de bilans des différents plans d'action engagés pour réformer le secteur. En attendant la mise en place de la réforme de la santé, les responsables et les spécialistes comptent, prioritairement, «réorganiser et répartir, au mieux, les moyens humains et matériels», dont dispose déjà le secteur. Se disant «conforté» par l'intérêt qu'accorde le président de la Répu-

blique au secteur de la santé en exigeant la présentation d'un plan et d'aller rapidement et profondément dans la réforme, le syndicaliste recommande «une approche consensuelle nationale» en association avec les partenaires sociaux, les associations de malades et les élus. Cette approche doit se mettre en place «par des étapes», insiste Merabet qui rappelle, à ce propos, les difficultés de cette conjoncture marquée par les difficultés financières et par la situation économique et sociale du pays.

R. N.



LE COURANT NE PASSAIT PLUS ENTRE EUX

Benbouzid porte plainte contre Bekkat Berkani

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, aurait décidé d'ester en justice le président de l'Ordre national des médecins, le Dr Mohamed Bekkat Berkani pour «non-respect du protocole sanitaire décrété contre le Covid-19», en organisant les assemblées générales des sections locales en vue du renouvellement des membres du Conseil de l'Ordre des médecins, au niveau d'une clinique à Kouba, selon des sources sûres relayées par des médias en ligne. En février dernier, et suite à son opposition farouche à la tenue de la prière du soir dite tarawih, durant le mois de ramadhan, en raison de la situation sanitaire et l'apparition du nouveau variant anglais en Algérie, le ministère décide de l'exclure sur le champ du comité scientifique. Dans un communiqué publié dans la foulée de cette sanction



disciplinaire, le ministère de la Santé soulignait qu'une telle décision relevait «exclusivement» des prérogatives des autorités concernées en relation avec la Commission ministérielle de la fetwa, alors que Bekkat

Berkani avait estimé pour sa part, qu'il n'avait pas été notifié de cette décision précisant que le comité avait été nommé sur instruction du président de la République à laquelle un ministre ne peut pas déroger.

ILS VOULAIENT INVESTIR UNE MOSQUÉE À TINEBDAR

Des «salafistes» chassés par les habitants

L'ancien maire RCD de la commune de Tinebdar Braham Bennadji a posté avant-hier sur sa page Facebook un commentaire dans lequel il révéla que deux villages Tighezratine et Iguer Amar relevant de la commune de Tinebdar ont chassé des groupes salafistes qui ont investi ces deux localités. Selon l'ex-maire, les citoyens des deux villages de Tinebdar se sont «mobilisés contre les salafistes en organisant deux assemblées générales (Tajmaat) du village Tighezratine et du village Iguer Amar pour débattre des tentatives d'infiltration des islamistes dans ces villages» écrit-il. «Au village Tighezratine, les citoyens ont

remarqué que des étrangers à leur village fréquentent quotidiennement la mosquée du village et un imam salafiste a été installé clandestinement par un groupe de personnes sans le consentement de l'ensemble des villageois et du comité de village. Durant l'assemblée d'aujourd'hui et celle de vendredi passé, il a été décidé à l'unanimité d'interdire l'accès aux étrangers à leur mosquée et de faire partir l'imam qui assume ouvertement son salafisme puisqu'il refuse même la prière sur les morts et la fatiha lors des mariages» ajoute-t-il. Selon cet ancien élu au village Iguer Amar «quelques barbus veulent déstabiliser le

comité de village et le remplacer par une association religieuse. Heureusement que l'écrasante majorité des citoyens de ce village ont réitéré leur soutien au comité de village et ont refusé que des islamistes gèrent la mosquée» fait-il encore observer. En premier lieu, «les salafistes visent la mosquée du village et font en sorte de marginaliser les anciens imams qui pratiquent un islam traditionnel modéré. Généralement, la prise de pouvoir du lieu de culte se déroule avec la complicité de la Direction des affaires religieuses qui est chargée de la nomination administrative des imams. Nous avons véritablement l'impression que

l'administration et des structures satellites du pouvoir encouragent le phénomène salafiste en Kabylie», souligne Braham Bennadji. D'autres ne passent pas par l'université, mais reviennent dans leur région pour ouvrir des commerces. Cette situation soulève de nombreux questionnements, notamment sur la provenance des fonds qui leur permettent d'avoir une telle activité. Le travail d'influence se déroule par étapes, en commençant par les personnes qui sont dans le besoin et qui ont des problèmes familiaux. «Ils profitent de la vulnérabilité de certains villageois pour élargir leur base», ajoute Braham Bennadji.

L'UN EST MEMBRE DU FFS ET L'AUTRE DU RCD

Les deux responsables devant la justice

Un responsable fédéral du FFS à Bouira et le chef du groupe RCD à l'APW de la même wilaya, ont été convoqués par la justice selon les annonces de leurs partis respectifs faites hier. Élu APW et chef du groupe du RCD, à Bouira, Chabane Meziane comparaitra, le 3 juin, précise le parti de Mohcine Belabbas. Le communiqué du RCD fait état d'un harcèlement sans précédent contre ses militants à

Bouira. «Il est clair que les positions du RCD et sa détermination, malgré les multiples campagnes, sont devenues un cauchemar et un obstacle dans le chemin du pouvoir à se maintenir malgré les millions de voix qui réclament son départ et le changement radical du régime, à travers une période de transition», écrit le parti. Le second est un coordinateur de la fédération du FFS, Abdelaziz

Rachedi, il sera jugé devant le tribunal de Bouira le 7 juin courant, pour un seul chef d'inculpation «incitation à attroupement non armé», affirme le parti rappelant que l'affaire remonte à huit mois. Tout en dénonçant les restrictions contre l'exercice politique et «les pratiques arbitraires à l'encontre des militants», la fédération du FFS estime que cela ne fait «qu'aggraver la situation et dimi-

nue les chances d'une solution politique sérieuse, loin de l'autoritarisme et de l'unilatéralité de l'approche». Le FFS qui exprime sa solidarité avec son responsable, a appelé «à cesser d'instrumentaliser la justice, comme moyen de répression et de pression entre les mains du pouvoir dans l'objectif de terroriser les opposants qui ne partagent pas sa vision».

M.T

L'ALGÉRIE A RÉCEPTIONNÉ 500 000 DOSES DE VACCINS SINO-VAC

Trois millions d'autres doses sont attendus en juillet

L'Algérie a reçu avant-hier, un nouveau quota de 500 000 doses du vaccin chinois Sinovac, a indiqué la DG de la Pharmacie au ministère de la Santé, Mme Ouahiba Hadjoudj. Cette annonce confirme l'intérêt croissant de l'Algérie pour les vaccins chinois, car il s'agit du deuxième arrivage en la matière, après un premier lot de 200.000 doses de ce même vaccin, livré par la Chine au mois de février dernier. Mme Ouahiba Hadjoudj a annoncé la réception par l'Algérie de près de trois millions de doses durant le mois de juillet prochain, sans donner davantage de détail sur l'origine ou la marque du vaccin.

ENTREPRISE DE TRACTEURS
AGRICILES DE
CONSTANTINE

Reprise des activités dans les prochains jours

Le Président-directeur général de l'Entreprise tracteurs agricoles de Constantine, Abdelaziz Bendjama, a annoncé hier la reprise des activités de sa société, tout en saluant la décision des plus hautes autorités du pays d'arrêter l'importation de tracteurs, et l'a considérée comme une étape importante sur la voie de la protection du produit industriel local. Intervenant sur les ondes de la Radio Chaîne I, Bendjama a déclaré que l'entreprise avait décidé de reprendre progressivement la production, à partir du mois de juin en cours, avec une capacité de production de 500 tracteurs par an, expliquant que cette décision contribuera à atténuer la crise financière difficile à laquelle le fabricant de tracteurs est confronté depuis des années, selon la même source. Il a souligné que l'ouverture des portes à l'importation a également coïncidé avec la cessation de la subvention accordée à l'agriculteur algérien par le gouvernement pour acheter des tracteurs produits localement, qui est une subvention estimée à 35%, ce qui a entraîné l'arrêt des ventes, selon la même média.

R. E.

FINANCE ISLAMIQUE

La Badr ouvre un cinquième guichet à El Oued

La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) a annoncé hier dans un communiqué l'ouverture à El Oued de son cinquième guichet de la finance islamique. «La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) annonce l'ouverture de son cinquième guichet de la finance islamique au niveau de l'agence principale 388 au chef-lieu de la wilaya d'El Oued (Cité des 400 logts), le jeudi 3 juin à partir de 10h», a précisé la même source. La Badr propose 14 produits conformes aux préceptes de la char'ia islamique, destinés à tous les segments de la clientèle (particuliers, professionnels et entreprises), a ajouté cette banque publique. Ces produits sont répartis en deux grandes catégories, la première concerne les produits d'épargne et de placements de fonds (le compte chèque islamique, le compte courant islamique, le livret épargne islamique, le livret épargne islamique Istithmari, le livret épargne islamique Achbal) alors que la seconde catégorie concerne les produits de financement (Mourabaha matériel roulant, Mourabaha exportation, Mourabaha travaux, Mourabaha ghelatti, Mourabaha matière première, Mourabaha production agricole, Mourabaha équipements professionnels, Mourabaha marché public), a fait savoir le communiqué.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Instructions pour collecter le maximum de céréales

*Appelant à accentuer
les efforts sur la
collecte de maximum
de production,
notamment celle de
l'orge, le ministre de
l'Agriculture et du
Développement rural,
Abdelhamid
Hamdani, a réitéré
ses instructions pour
la mobilisation de
tous les acteurs
concernés sur le
terrain pour la
campagne moisson-
battages 2020/2021,
a indiqué un
communiqué du
ministère.*



Ces orientations ont été données lors d'une réunion de travail qu'il a présidée, consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des mesures prises pour la réussite de la campagne moisson-battages 2020-2021, a précisé la même source. Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part les chefs de fil désignés pour le suivi de la campagne moisson-battages en cours, Hamdani est revenu sur les orientations du président de la République lors du dernier Conseil des ministres portant sur la filière céréales. Il a demandé, dans ce cadre, d'accélérer la mise en œuvre de la carte agricole des céréales, d'élaborer des dispositifs incitatifs à même de booster la production nationale, notam-

ment en blé dur et de mobiliser l'encadrement technique relevant du secteur en impliquant toutes compétences (universitaires, experts). A cet effet, Hamdani a demandé la constitution d'un groupe de travail qui sera chargé de préparer un programme d'action visant l'amélioration de la production céréalière, notamment le blé dur ainsi que le développement d'autres céréales de substitutions telles que le triticale, et ce, pour réduire la facture d'importation, objectif fixé dans le cadre de la feuille de route du secteur 2020/2024. Le ministre a demandé également de réorienter les programmes des fermes pilotes vers la production des semences et les plants afin de contribuer à la

prise en charge des besoins nationaux, notamment dans les filières stratégiques. Concernant la campagne moisson-battages, Hamdani a réitéré ses instructions concernant la mobilisation de tous les acteurs concernés sur le terrain en accentuant les efforts sur la collecte de maximum de production, notamment celle de l'orge. Il a rappelé, dans ce cadre, les conditions exceptionnelles qui ont marqué la campagne céréalière 2020-2021, notamment sur le plan climatique, d'où «la nécessité de redoubler d'effort pour atteindre les objectifs fixés en matière de collecte afin de sécuriser le stock national».

Hafid Mesbah

DURANT LES 4 PREMIERS MOIS DE 2021

44 000 infractions de contrefaçon constatées

Les services de contrôle de la qualité et de la lutte contre la contrefaçon du ministère du Commerce ont constaté durant les 4 premiers mois de l'année en cours 43 871 infractions dues à des produits de contrefaçon, a indiqué hier à Alger le ministre du Commerce, Kamel Rezig. «Les interventions des services de contrôle de qualité et de lutte contre la contrefaçon au niveau des frontières et des marchés, a permis, durant les quatre premiers mois de 2021, de réaliser 548 257 interventions, permettant aux services de contrôle de constater 43 871 infractions et de rédi-

41 632 procès de poursuite judiciaire», a fait savoir Rezig dans un discours pro-

noncé par le chargé d'étude au sein du ministère du Commerce, Tarik Selloum à l'occasion du 6e Colloque international sur la contrefaçon. Selon le ministre, les produits contrefaits constituent une problématique, notamment à cause de la présence de marchés de consommation qui promeuvent nombre de produits contrefaits tels que des produits alimentaires, des produits cosmétiques et autres articles ou marchandises représentant un risque pour la santé ou la sécurité du consommateur. Pour faire face à ce fléau, le ministère a tracé un programme de travail spécifique dédié au contrôle de l'ensemble des produits fabriqués en Algérie ou importés de l'étranger à travers le développement

des expertises, de la ressource humaine et des outils d'analyse des laboratoires de lutte contre la contrefaçon du ministère du Commerce ou d'autres départements ministériels, a noté Rezig. De plus, des laboratoires mobiles ont été mis en place au niveau des postes de contrôle frontaliers pour la vérification de la qualité et la lutte contre la contrefaçon, en plus du lancement de nouvelles applications mobiles dédiées à l'ensemble des produits importés au niveau des frontières. A noter que la 6e édition du Colloque international sur la contrefaçon, organisée par le World Trade Center Algiers (WTCA), se déroule sous le thème «Comment se protéger en interne et à l'international ?»

R. E.

SUITE À LA DÉCISION DE L'OPEP+

Les prix du pétrole progressent

Au lendemain d'un Sommet de l'Opep+ qui a confirmé sans surprise le maintien de l'ouverture progressive des robinets d'or noir, les cours du pétrole ont poursuivi leur ascension. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 70,90 dollars à Londres, en hausse de 0,93% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet gagnait 0,75% à 68,23 dollars. La veille, le Brent s'est arrêté à quatre centimes de son précédent plus haut du 8 mars avant de refluer quand le WTI est revenu à un prix plus vu depuis le

23 octobre 2018. «Les prix du pétrole conservent leurs gains», constate Naeem Aslam, analyste d'Avatrade, au lendemain d'un Sommet de l'Opep+ sans coup de théâtre. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés, unis depuis fin 2016 par l'accord Opep+, ont décidé avant-hier de se conformer à la politique d'augmentation progressive de la production de pétrole convenue en avril. Cette stratégie consiste en un retour prudent et par palier depuis mai d'un total de près de 1,2 million de barils par jour supplémentaires, auquel

s'ajoute le volume d'un million de barils qui avait été retiré volontairement par Riyad en début d'année. Les quotas à partir du mois d'août n'ont pas été abordés, le groupe préférant repousser cette décision au prochain Sommet, le 1er juillet. Les vingt-trois producteurs «souhaitent ramener l'offre de pétrole au niveau antérieur à la pandémie du Covid-19 mais ils comprennent également qu'ils doivent faire preuve de patience tant que la menace du variant indien est toujours d'actualité», ajoute Aslam. Ne pas augmenter trop rapidement l'offre a aussi pour effet de sou-

nir les prix et de se donner une marge de manœuvre si l'Iran, pays fondateur du cartel aujourd'hui exempté de quota, venait à être de nouveau autorisé à exporter son pétrole, toujours sous embargo américain, et donc augmenter drastiquement sa production. «Le groupe de producteurs n'est pas le seul à ouvrir les robinets», note Stephen Brennock, de PVM, qui souligne que les prix actuels encouragent les Etats-Unis, premier producteur mondial, mais aussi le Canada, le Brésil et la Norvège à pomper davantage.

R. E.

KAOUTAR KRIKOU À PROPOS DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

«Une priorité au cœur de la politique nationale»

La protection de l'enfance dans notre pays revêt depuis l'indépendance une dimension nationale et constitue une priorité capitale inscrite au cœur de la politique nationale en faveur de cette catégorie a indiqué mardi à Alger la ministre de la Solidarité et de la promotion, et de la condition de la femme Kaoutar Krikou, lors d'une cérémonie organisée au foyer pour personnes âgées de Dely Brahim, en présence du président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Bouzid Ladhari, et du président du Conseil national économique, social et environnemental, Rédha Tir.

La ministre a par ailleurs appelé le gouvernement à poursuivre dans cette vision pour concrétiser la démarche de renforcement et de promotion de la place de l'enfant, en mettant en exergue les politiques et les programmes mis en place dans ce sens, dans plusieurs domaines, notamment éducatif et sanitaire. Dans la même optique, la ministre a tenu à rappeler que l'Algérie a été parmi les premiers pays à prendre des mesures préventives d'urgence, contre la propagation du Covid-19 dans les établissements scolaires, conformément aux décisions du président de la République, notamment la suspension des cours dans les différents cycles de l'enseignement et la mise en congé exceptionnel du personnel féminin pour protéger la santé des enfants et des familles, avec l'adoption de plans alternatifs d'enseignement à distance.

Droits de l'enfant : Le CNDH plaide pour la consolidation des acquis

Pour sa part, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a plaidé mardi pour la consolidation des acquis en matière de droits de l'enfant et de ses droits conformément à la Constitution, à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance. «Nous devons tous autant que nous sommes, Etat, société civile et citoyens, renforcer la protection de nos enfants dans un climat de paix et de dignité tout en leur assurant une prise en charge sanitaire et un



enseignement de qualité » a indiqué dans un communiqué rendu. Le conseil a mis l'accent sur la nécessité de consolider les acquis obtenus en matière de protection de l'enfant en lui permettant notamment de jouir pleinement de ses droits sans discrimination aucune conformément à la Constitution amendée en 2020 et à la

convention des droits de l'enfant, a ajouté le communiqué. Le CNDH a préconisé la poursuite de la réforme du système éducatif pour l'adapter aux méthodes modernes d'enseignement tout en veillant à inculquer les valeurs nationales authentiques aux enfants, a-t-on appris de la même source, ajoutant que des efforts qualifiés de colos-

saux ont été consentis par la communauté internationale en matière de préservation et de promotion des droits de l'enfant, lesquels ont été couronnés par la signature de la convention internationale relative aux droits de l'Enfant le 20 novembre 1989, ratifiée par l'Algérie le 19 décembre 1992. La journée de l'enfance placée cette année sous le thème "Investir dans le jeune enfant c'est investir dans l'avenir, se veut une occasion pour réaffirmer l'engagement à la protection des droits de l'enfant algérien sans aucune discrimination. Joint par nos soins, le porte parole du réseau Nada pour la défense des droits de l'enfant, Ghoulem Fouad a mis en avant l'objectif principal qui incombe le réseau à savoir protéger l'enfant. A ce sujet, il a déclaré : « Le réseau Nada qui abrite 150 associations, réparties à travers toutes les wilayas du pays travaille sur le principe des trois p à savoir protection, promotion et plaidoyer. En 2008, nous avons mis à disposition des citoyens en général et les enfants en particulier les enfants un numéro vert gratuit 3033, une initiative première en Algérie, dans le but de donner la parole à ces derniers et prendre en compte leurs doléances ». Il a ajouté que le réseau Nada dispose des cellules d'écoute, encadrées par des juristes, des psychologues, des psychologues et des sociologues, qui prennent en charge les appels émis par les enfants.

Samia Acher /APS

WILAYAS DU CENTRE ET DU SUD

Formation au profit des chargés de communication

La direction générale de la protection civile a lancé hier la 4ème Session de formation de deux jours à Médéa, sur les techniques de Communication au profit des chargés de communication des wilayas du Centre et Sud du pays, a indiqué le communiqué de la protection civile.

Cette mise à niveau entre dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection Civile particulièrement dans le domaine de la formation spécialisée et qui a pour objectif d'améliorer les services fournis par le secteur, étant donné les complexes missions qui incombent au secteur, notamment dans la prise en charge la réduction des différents risques, ainsi que la réduction des pertes en vies humaines, a précisé la même source. « Cette formation est élaborée dans le cadre de l'application du programme d'action de la Direction Générale

de la Protection Civile, afin de renforcer les capacités des officiers à la gestion de l'information : préventive, opérationnelle, aussi que le management des crises à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier dans le domaine de l'utilisation des médias sociaux » a noté la DGPC.

D'après la même source, la formation permettra aux participants d'affiner leur capacité et compétences, afin d'optimiser l'utilisation des réseaux sociaux dont la mise à profit leur permettra d'atteindre les objectifs stratégiques de prévention et de réduction des risques d'accidents domestiques et risque majeurs.

Pour cela, la DGPC a mis à disposition de ces apprentis tous les moyens nécessaires pour une formation de qualité.

Samia Acher

EXAMEN DU CINQUIÈME

La DGNS mobilise 62 000 policiers

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGNS) a mobilisé plus de 62.000 policiers à travers le territoire national pour sécuriser le déroulement de l'examen de fin de cycle primaire prévu hier, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sûreté nationale. « La Direction générale de la Sûreté nationale a tracé un plan sécuritaire préventif pour accompagner le déroulement de l'examen de fin de cycle primaire 2020-2021, en mobilisant 62.000 policiers à travers le territoire national » a précisé le communiqué. Ce plan prévoit la sécurisation des différents centres d'examen et leurs périmètres et l'escorte des sujets d'examen et des feuilles de réponses, en coordination avec les services de l'Education nationale, a ajouté la même source.

S. A.

Qahwa fi goubli |

Tête-toi toi-même...

Il fait chaud et tout le monde transpire. Cruelle saison que l'été. Un véritable été indien qui s'étire en longueur et en longueur. En fait il n'y a que deux saisons : l'été et ..L'été ! Mais on finit par s'habituer à tout à force de vivre avec rien. Car il faut savoir aussi se suffire de rien. Même lorsqu'on en a beaucoup. Sinon ma foi en temps de Covid, il faut savoir s'organiser. Et organiser sa propre trajectoire. Surtout en été saison de toutes les promesses : celle d'un probable farniente, d'une évasion salutaire ou à tout le moins d'une sortie récréative. Pour les enfants et par les enfants essentiellement. Parce que pour la plupart, les enfants du peuple manquent cruellement d'espace vital. Ce n'est pas de leur

faute au demeurant. Ni de celle de leurs parents non plus qui donnent souvent le meilleur d'eux-mêmes dans des conditions lamentables. Ils ont fini par se résigner à la longue. En vivant avec ce qu'ils ont et en évitant autant se faire que peut toute folie. Folie ? En réalité ils se suffisent de ce que Dieu leur offre car désespérés du genre humain. Par trop enfermés dans sa tour d'ivoire et égoïste comme pas possible. Et après tout ce stress cumulé pendant toute l'année, ils n'aspirent pourtant qu'à un Smig de détente. Histoire de récupérer. De souffler un peu. Et quoi de plus légitime donc qu'aspérer à une espèce de temps mort. Après tous ces temps additionnels. Et ces prolongations qui n'en finissent pas de mettre

leur psy et leurs nerfs à rude épreuve. C'est à croire qu'on les pousse à la résignation avec le fameux hakda wella ktar...Mal à propos et incongru s'il en est. Car il est pour le moins indécent de s'ériger en donneur de leçons quand les profs autoproclamés n'ont aucune notion de savoir être et de savoir vivre. Hé oui, tout est là mais personne ne songe à rectifier le tir. Comme si le surplace arrange bien des desseins. Quand il ne suscite pas carrément des vocations. A moins que vocation et vacation ne soient qu'une simple vue de l'esprit. Mais de quel esprit s'agit-il ? Car il est ardu de garder la tête froide par temps de canicule. De là à la perdre...

A.Zentar

ZONES D'OMBRE

Accord-cadre pour renforcer l'accès aux services de santé

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et ENI Foundation ont signé, mardi à Alger, un accord-cadre visant à renforcer l'accès aux services de santé maternelle et infantile dans les zones d'ombre du Sud du pays et dans les Hauts-Plateaux.

«**C**ette initiative vise à fournir des équipements médicaux pour les services de la maternité au niveau des hôpitaux situés dans les zones d'ombre du sud du pays», a indiqué le ministre de la Santé, Pr Abderrahmane Benbouzid, lors de la cérémonie de signature de l'accord-cadre au siège du ministère. Il a souligné qu'en plus des équipements, il est question aussi de cliniques mobiles dotées de tous les moyens, de véhicules et de chapiteaux pour dispenser des soins nécessaires au profit des populations.

Cet accord-cadre porte également sur la formation au profit du personnel de la santé, appelé à faire fonctionner les équipements médicaux en question, a affirmé le ministre, précisant que «cette démarche vise à rapprocher les soins des populations». Selon le ministre, un autre programme de formation qui consiste à former le personnel médical au niveau des établissements publics de santé de proximité (Epsp), pour l'exploitation des cliniques mobiles, est prévu dans le cadre de cet accord.

Ce projet porte aussi sur un programme d'activités d'orientation médicale pour les femmes, notamment par des campagnes de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein. M. Benbouzid a noté à cette occasion, qu'une commission commune, composée des



représentants du ministère de la santé et ENI Foundation, sera créée prochainement pour la mise en œuvre de cet accord. De son côté, le secrétaire général d'ENI Foundation, M. Filippo Uberti, a estimé qu'avec cette initiative, «ENI Foundation veut contribuer à l'engagement du système de santé algérien à travers des services de santé de proximité efficaces, notamment dans les zones éloignées et à

l'élargissement de l'accès aux services de santé maternelle et infantile dans le sud du pays». La signature de l'accord-cadre s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, un représentant du ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Italie, Giovanni Polizzi, le représentant d'ENI Algérie, Président directeur général de Sonatrach et des cadres du ministère de la Santé.

OUARGLA ET TOUGGOURT

19 équipes pour veiller à l'alimentation en électricité des centres d'examen

Pas moins de 19 équipes techniques relevant de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) ont été mobilisées dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt pour veiller, à l'alimentation régulière en électricité des centres d'examens scolaires durant la période des examens, a indiqué mercredi l'entreprise. Projetée concomitamment avec les examens de fin d'année scolaire, à savoir les examens de fin de cycle primaire, du BEM et du Baccalauréat, l'opération vise à assurer l'alimentation régulière en électricité des centres d'examens, a précisé le chargé de communication à la Sonelgaz/Ouargla, Rabea Daouadi. Le directeur de l'Education de la wilaya d'Ouargla, Badreddine Aïssa, avait annoncé auparavant le lancement, en prévision des examens scolaires, d'une opération d'équipement des centres d'examens en moyens humains et matériels nécessaires pour assurer le bon déroulement de ces épreuves, dont une alimentation régulière en électricité. Selon la direction de l'Education, la wilaya de Ouargla a mobilisé 249 centres d'examen, dont 122 pour les candidats de la sixième, 60 autres pour les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et 67 autres centres pour les candidats du Baccalauréat.

DISPOSITIFS DAIP ET DAIS À ORAN

Titularisation de plus de 1 300 bénéficiaires

Plus de 1.300 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et du dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS) des diplômés de la wilaya d'Oran, ont été titularisés dans leurs postes de travail, a-t-on appris mercredi de la direction locale de l'emploi. Ces mesures viennent en application des décisions du Gouvernement portant titularisation des bénéficiaires de ces deux dispositifs totalisant 8 ans d'ancienneté, rappelle-t-on. Le bénéficiaire est titularisé dans son administration en cas de disponibilité du grade ou du poste d'emploi s'adaptant à son diplôme ou à sa compétence. En cas de non disponibilité, il est intégré au niveau d'une autre administration publique, a-t-on souligné. Lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya la fin de la semaine dernière, il a été approuvé l'intégration de 354 nouveaux bénéficiaires des deux dispositifs, portant ainsi le nombre total des bénéficiaires de cette opération d'intégration à 1 304, selon la même source. Au cours de cette réunion, des orientations ont été données par le secrétaire général de la wilaya aux SG des communes afin d'ouvrir de nouveaux postes budgétaires pour assurer l'intégration des bénéficiaires restants des deux dispositifs au niveau de leurs services, notamment dans la spécialité des langues. L'opération d'insertion professionnelle et sociale, lancée depuis fin 2019 et qui se poursuit, a été scindée en trois parties. La première concerne les bénéficiaires des dispositifs DAIP et DAIS ayant exercé plus de 8 ans. La deuxième ceux totalisant entre 6 et 8 ans de service et la troisième est destinée à ceux ayant exercé entre 3 à 6 ans. Interrompue en 2020 à cause de la pandémie du Covid-19, l'opération d'insertion professionnelle et sociale a repris en octobre dernier, rappelle-t-on.

VACCINATION CONTRE LA RAGE

Lancement prochain d'une vaste campagne à Tizi-Ouzou

Une vaste campagne de vaccination antirabique sera lancée dans les jours à venir à Tizi-Ouzou, a annoncé mardi l'inspectrice vétérinaire à la direction des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, chargée de la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre la rage, Leïla Ramdani. Lors d'une rencontre organisée à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa par l'inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles (DSA) de Tizi-Ouzou, Dr. Ramdani a expliqué les dispositions pratiques à mettre en place en prévision du lancement de cette campagne de vaccination massive touchant les animaux. «Le Plan national de lutte contre la rage, implique plusieurs intervenants dont les présidents des Assemblées populaires communales (P/APC) qui doivent veiller, au niveau urbain, à l'obligation du port de muselière et laisses pour la circulation des chiens à propriétaires, à faire respecter le caractère obligatoire de la vaccination antirabique et assurer une meilleure gestion des

ordures ménagères. En milieu rurale, les présidents d'APC procéderont à l'organisation et à la mise en œuvre de la vaccination massive des chiens, en particulier ceux errants, par la désignation, au niveau du chef-lieu de la commune, d'un poste fixe de vaccination et la mise en place d'équipes mobiles de vaccination au niveau des villages. D'autres organismes dont la DSA, la Direction de la santé et de la population (DSP), la Conservation de forêts, les services de sécurité, entre autres, seront mis à contribution dans le cadre de cette opération, a-t-elle précisé. Pour les besoins de cette campagne qui touchera l'ensemble du territoire national et visant à vacciner 70% de la population canine, l'Algérie a reçu un don de 500 000 doses de vaccins antirabiques ainsi que des colliers à chiens, offerts par le laboratoire pharmaceutique allemand Boehringer Ingelheim, a signalé Dr. Ramdani. Selon cette responsable, l'objectif de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre cette maladie est «l'élimination de la rage humaine d'ici à 2030 et la diminution de la rage animale», souli-

gnant que «l'incidence économique de la prise en charge sanitaire de cette zoonose, est assez importante». A ce titre, Dr Sadjia Chekroun de la DSP de Tizi-Ouzou, qui a présenté une communication sur l'épidémiologie de la rage au niveau de cette wilaya, retenue comme région pilote pour le lancement de ce programme de vaccination massive, a indiqué que la prise en charge d'un cas de morsure est estimée à 8000 DA. Avec cette moyenne de 8000 DA/cas, un coût de 51 832 000 DA a été dépensé durant l'année 2020, pour la prise en charge des 6 479 cas de morsures au niveau local. Le chef de service prévention au niveau de la DSP de Tizi Ouzou, Idir Oulamara, a noté que le nombre d'individus mordus par des animaux, affiche une courbe ascendante ces dernières années, pour se situer autour des 6000 cas/ans. Un pic a été enregistré en 2019 avec 7 547 mordus, alors qu'une légère baisse a été signalée en 2020 avec 6479 cas, baisse induite par les mesures de confinement pour la prévention contre la Covid-19, a-t-on expliqué.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quels impacts sur le développement ?

L'analyse des résultats des nombreux rapports relatifs aux changements globaux soulignent que le réchauffement climatique a déjà une incidence perceptible sur la biodiversité mondiale et est de nature à affecter la durabilité des écosystèmes et des services qu'il assure aujourd'hui.

Par K. Benabdeli

La solution la plus fiable à cet impact réside dans une réelle application du concept de Développement Durable, visant à accorder une plus grande attention à la gestion durable de toutes les ressources. Il est largement reconnu que les changements climatiques vont se poursuivre voire s'intensifier, en dépit de la mise en œuvre d'importantes mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La stratégie la plus fiable repose sur la nécessité d'identifier la façon dont nous pouvons concilier entre la préservation de la biodiversité et des activités humaines. Il s'agit d'aider à concrétiser l'adaptation entre ces deux objectifs dans le cadre d'une réduction des effets du réchauffement.

Le réchauffement climatique se traduit par une augmentation de la fréquence des événements extrêmes qui affecte tous les écosystèmes, terrestres comme marins. Le changement climatique est fortement conditionné par le développement exponentiel des activités humaines et ne respecte ni les frontières ni la variabilité naturelle des écosystèmes. Les effets potentiels de ce changement agissent à plusieurs niveaux d'organisation génétique, biologique, physiologiques, paysagères, géographiques pouvant se traduire par des modifications d'une communauté et de son fonctionnement. Il en découlera des extinctions ou/et des extensions de certaines espèces dont l'avenir reste méconnu. Ce qui est sûr c'est que toutes les prévisions concernant les conséquences du réchauffement sur la biodiversité sont très préoccupantes et à impact catastrophique à plusieurs niveaux, environnemental, économique et sociétal. Sur la base d'un scénario modéré de changement climatique, une estimation récente, prenant en compte 20 % de la surface terrestre, prévoit une extinction de 15 à 30 % des espèces occupant cette surface d'ici 2050. C'est les zones littorales qui doivent faire l'objet d'une particulière attention car elles abritent une diversité biologique importante, une complexité des systèmes biologiques et un degré d'interaction et d'interférence élevé avec les populations humaines. Les effets potentiels des changements climatiques constituent un risque relativement dangereux ciblant tous les éco-

systèmes en perturbant toute stratégie de conservation et de restauration. Le changement climatique se traduit par l'augmentation de la température du milieu de vie, au-delà d'une limite de tolérance propre à chaque espèce, entraîne l'apparition d'un stress physiologique dont la sévérité est proportionnelle à la durée d'exposition à cette température. Toutes les espèces qu'elles soient végétales, animales ou humaines sont déjà assez proches de leur limite supérieure de thermotolérance et risquent de migrer si elles le peuvent ou disparaître. Il en découle si cette situation se répète à des changements de la répartition géographique, à des modifications du cycle de vie et des adaptations aux nouvelles conditions ou à d'importantes mortalités. Le terrain sera favorable à l'installation et au développement d'autres espèces plus résistantes qui agiront négativement sur la biodiversité.

Les événements climatiques depuis quelques décennies sont vécus comme des stress aigus perturbant le fonctionnement normal des systèmes biologiques. Comme chaque espèce présente un intervalle « naturel » de tolérance thermique et hydrique répond à ces variations par des ajustements comportementaux, morphologiques, physiologiques, biochimiques et moléculaires. C'est surtout les stress physiologiques qui conduisent à des perturbations de pérennité des écosystèmes pouvant arriver à des mortalités massives lorsque les seuils de tolérance sont dépassés et que la fuite vers des conditions de vie plus tolérables n'est pas possible. Le stress thermique est aujourd'hui largement reconnu comme le principal facteur de déclenchement des perturbations au sein de toutes les communautés vivantes. Il est constaté une tendance apparente à l'augmentation de la fréquence de ces événements mettant en danger plusieurs écosystèmes.

Les conséquences attendues du réchauffement climatique sur les changements de la biodiversité se traduisent par la dégradation de certaines espèces végétales, le déplacement de certaines espèces faunistiques et la disparition en cas de modifications importante du fonctionnement des écosystèmes. Seules des observations à long terme dans le temps et dans l'espace permettront d'apprécier les variations natu-

relles de la composition des communautés et les liens avec les fluctuations climatiques à différentes échelles. Il sera alors possible de prédire les effets des changements climatiques sur les ressources naturelles

IMPACT SUR L'ALGÉRIE

Comme tous les pays du bassin méditerranéen, l'Algérie sera confrontée à une accentuation des événements climatiques marquée surtout par une modification du régime pluviométrique et un déplacement des saisons dont les conséquences sur la production agricole sont à craindre. La majorité des scénarios relatifs aux changements climatiques prévoient pour l'Algérie une accentuation des événements climatiques extrêmes affectant des secteurs névralgiques comme l'eau et la production agricole. Les retombées socioéconomiques seront importantes imposant une stratégie rapide. Les changements climatiques se traduisent par une variabilité climatique caractérisée par une augmentation et une sévérité des phénomènes extrêmes. Un décalage des cumuls pluviométriques est nettement perceptible perturbant le cycle cultural des espèces stratégiques puisqu'alimentaires. Le stress hydrique induit par le stress thermique sont deux phénomènes climatique dont les impacts constituent un risque agronomique majeur au vue de ses répercussions sur la production agricole.

De cette situation découlera plus de jours secs consécutifs, ce qui aura un impact direct sur les rendements des spéculations vivrières comme l'accès à l'eau et les productions agricoles. Le risque de sécheresse extrême à travers un allongement de cette période augmentera le risque climatique et imposera des mesures adéquates pour non seulement réduire les effets négatifs de ce changement climatique mais également de développer des stratégies pour y faire face. Selon l'Organisation Mondiale de la Météorologie, les moyennes sur la période 2016-2020 et sur celle entre 2011-2020 restent les plus chaudes jamais enregistrées. Pratiquement depuis les années 1980, chaque décennie successive a été plus chaude que la précédente depuis au moins 1850, un signal cyndinique très fort à prendre en considération.

K. A.

ENVIRONNEMENT

Un projet sur la gouvernance climatique attendu fin 2022

Un projet portant sur le renforcement de la gouvernance climatique pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national de l'Algérie, relative à la réduction des émissions des gaz à effets de serre, de l'ordre de 7%, doit être prêt au terme de l'année 2022, a indiqué une responsable auprès du ministère de l'Environnement. Dans une interview accordée à l'APS, la directrice des changements climatiques auprès du ministère de l'environnement, Fazia Dahleb, a affirmé que le premier objectif de ce projet, co-piloté par les ministères de l'Environnement et celui des Affaires étrangères, est de «renforcer le dispositif législatif et institutionnel relatif aux changements climatiques » et mettre en place une « loi climat ». «Ce projet dont le financement est de l'ordre de 9 millions d'euros entre dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de coopération allemande GIZ. Il a pour but de légiférer les changements climatiques en Algérie en mettant sur pied une loi climat qui n'exis-

te pas actuellement dans le pays», a tenu à préciser la responsable. «Pour arriver à ce but, le ministère de l'environnement a lancé une concertation nationale avec 18 secteurs ministériels pour confectionner la loi climat», selon Mme. Dahleb

INSTITUTIONNALISER LES INVENTAIRES DES GAZ À EFFETS DE SERRE

«C'est la loi climat qui va déterminer, par des textes juridiques précis, les institutions appartenant à chaque secteur ministériel qui seront chargés d'élaborer l'inventaire des gaz à effets de serre relatif à leurs secteurs respectifs», a expliqué la responsable. Elle a précisé, dans ce cadre, que chaque secteur est responsable d'un pourcentage bien précis des émissions des gaz à effets de serre, et à leur tête le secteur de l'énergie responsable à lui seul de 70% des émissions, ajoutant que chaque institution sera donc chargée de réunir les données nécessaires pour estimer avec précision

les émanations de ces gaz. Pour renforcer les capacités de la composante de ces institutions chargées de l'élaboration de l'inventaire des gaz à effets de serre, le ministère de l'environnement va organiser des sessions de formation au profit de deux secteurs pilote dans le cadre de la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national de l'Algérie relative à la réduction des émissions des gaz à effets de serre qui est de l'ordre de 7 %, a-t-elle indiqué. "Il s'agit des secteurs de l'énergie et de l'agriculture, du développement rural et des forêts dont les capacités en matière d'adaptation aux changements climatiques seront renforcées grâce à des sessions de formation prodiguées par le ministère de l'environnement», a ajouté la responsable.

UN LOGICIEL POUR CALCULER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Soulignant qu'un comité d'experts internationaux sur l'évolution du climat a

déterminé une méthode de calcul (un logiciel) des gaz à effets de serre, Mme. Dahleb a expliqué que, pour utiliser cette méthode, il faudrait disposer des données relatives aux quantités d'énergie consommées provoquant des gaz à effets de serre et également tout ce qui concerne les projets réalisés pour réduire leur émanation. Ces données relatives aux efforts et aux projets réalisés par l'Algérie pour réduire les émanations des gaz à effets de serre seront donc introduites dans ce logiciel confectionné par ces experts internationaux et qui va donner automatiquement un pourcentage précis, a-t-elle détaillé.

Ce comité a réparti les secteurs d'inventaires en quatre secteurs à l'instar du secteur de l'énergie (émissions dues à la consommation de l'énergie dans tous les secteurs englobant le transport, l'industrie et les activités énergétiques...), le secteur des procédés industriels et l'utilisation des produits ainsi que le secteur minier.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya d'Alger
Circumscription Administrative d'El-Barrack
Commune de Oued-Smar
NIF: 41000200001608501014
N° 13 /2021

Oued Smar Le 31 MAI 2021

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Cap+68acités Minimales N° : 13 /2021

La Commune De Oued Smar Représenté Par Le Président De L'assemblée Populaire Communale Lancer Un Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Pour La Réalisation :

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE DES ROUTES ET AMENAGEMENT DES TROTTOIRS A LA CITE « MAKOUDI » COMMUNE DE OUED SMAR

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés 1er étage siège APC (ex centre culturel) chemin de wilaya 118 Baanien Commune de Oued Smar, contre paiement d'un montant de Trois mille dinars (3000,00 DA) non remboursable auprès du trésorier communal ; et sur présentation Certificat de Qualification et Classification Professionnelle dans le Domaine « Travaux Publics » Activité Principale Catégorie « 4 ou plus » en cours de validité ayant au moins Réaliser Un (01) Projet Similaire justifier par une Attestation de Bonne Exécution délivré par le maître de l'ouvrage.

Les offres doivent contenir : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnées des pièces exigées signalées dans le cahier des charges -page n° 07 et 08

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature.
Une déclaration de probité.
Les statuts pour les sociétés.
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaire

A/ capacité professionnelles : Certificat de Qualification et Classification Professionnelle dans le Domaine « Travaux Publics » catégorie « 04 ou plus »

B/ capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

C/ capacités techniques : moyen humains et matériels et références professionnelles.

D/ casier judiciaire portant la mention « néant » en cours de validité .

2-L'offre technique contient:

- la déclaration à soucrire.
Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret
Le cahier des charges prévaut à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'offre financière contient:

- La lettre de soumission.
Barème des prix unitaires (BPU).
Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »-appel d'offres n°... l'objet de l'appel d'offre ».

Le jour de dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 11H00; au niveau du bureau des marchés 1er étage siège APC Oued Smar, l'ouverture sera publique le même jour à 11H30 au siège de la commune.

(Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée au jour ouvrable suivant).

La durée de préparation de l'offre est fixée à Quinze (15) jours à partir de la date de parution Du présent avis d'appel.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois(3) mois.

REPUBLICAINE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES ET DE DEVELOPPEMENT RURAL

NIF : 41 101 40000 16088

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 / 2021

La Direction des Services Agricoles et du Développement Rural de la Wilaya d'Alger lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales en vue de l'Etude de la réalisation du nouvel abattoir d'Alger dans la commune d'Oued-Chabot.

Les soumissionnaires sont à concevoir et être architectes inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes, les ingénieurs agréés par le ministère de l'habitat et les bureaux d'études publics en possession d'un registre de commerce, justifiant des capacités techniques, professionnelles suivantes :

a) Capacités techniques : Dispositif des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- Moyens humains : disposer de au moins d'une équipe permanente composé de :
- Chef de projet, architecte ou ingénieur en génie civil, de 08 ans d'expérience minimum
- Architecte ou ingénieur en génie civil de 05 ans d'expérience minimum
- Technicien Supérieur ou licencié en bâtiment, de 05 ans d'expérience minimum
- Références professionnelles : ayant réalisé au moins une mission d'étude d'un projet similaire ou d'un ouvrage de catégorie (E).

b) Capacités professionnelles:

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes ou ministères de l'habitat en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics doivent posséder l'agrément.

c) Capacités financières:

Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années de (2017, 2018 et 2019) supérieur ou égal à 5.000.000.00 DA.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement. Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les bureaux d'étude intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Services Agricoles et du Développement Rural de la Wilaya d'Alger, à l'adresse suivante : R.N N° 05 Muhammadia en face ministère El Alia (Alger), à partir de la parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP.

Les offres consistant d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges (Article N° 12 page N° 5) du cahier des charges. Il est précisé que les offres doivent être remises directement à la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont tenus de leur offre sous une enveloppe principale scellée et anonyme ne comportant aucune inscription visible autre que la mention suivante :

- « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021 »
« Etude pour la réalisation du nouvel abattoir d'Alger dans la commune d'Oued-Chabot »

La date de dépôt des offres et l'ouverture des plis correspondront au dernier jour de la durée de préparation des offres qui est de 30 jours à 12 H 00, si ce jour coïncide avec un jour férié légal le jour de dépôt et d'ouverture est reporté au jour ouvrable suivant.

Les bureaux d'étude sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis à 13 H 00 au siège de LA DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DE LA WILAYA D'ALGER à l'adresse sus indiquée.

01 : les offres sont traitées sans aucune obligation au cahier des charges, autres conditions générales de vente et tarifs.



Votre quotidien chaque jour chez votre ruraliste

NIGERIA

Les familles des élèves enlevés appellent les autorités à l'aide

Les familles des nombreux élèves enlevés par des hommes armés le week-end dernier dans une école privée musulmane du centre-nord du Nigeria ont appelé le gouvernement à tout faire pour les aider à faire libérer les enfants, rapportent des médias locaux. Les autorités n'avaient toujours pas communiqué mercredi le nombre exact d'enfants enlevés, mais environ 200 se trouvaient dans l'école Salihu Tanko, dans la localité de Tegna, située dans l'Etat du Niger, au moment de l'attaque dimanche après-midi. Selon l'un des responsables de l'école, plus de 100 enfants ont été enlevés par les hommes armés, mais plusieurs, âgés de 4 à 12 ans, ont été rapidement relâchés par les ravisseurs car «trop petits pour marcher». «J'appelle le gouvernement à tout faire pour protéger ses citoyens et nos enfants avant tout», a déclaré aux médias, Sa'idu Umar, le père de l'un des enfants enlevés. «Nous espérons que les autorités vont faire plus pour ramener nos enfants», a-t-il ajouté. Cette attaque est la dernière d'une série d'enlèvements de masse d'écoliers ou d'étudiants ces derniers mois dans le centre et nord-ouest du Nigeria. Sans compter les écoliers kidnappés dimanche, au moins 730 enfants et adolescents ont déjà été enlevés depuis décembre 2020. Ces enlèvements sont pratiqués par des bandes armées, dont les membres sont communément appelés «bandits». Le président nigérian Muhammadu Buhari a ordonné aux agences chargées de la sécurité du pays d'intensifier leurs efforts pour sauver les enfants.

SUITE À L'ARRESTATION DU PRÉSIDENT ET DU PREMIER MINISTRE

Le Mali suspendu des institutions africaines



L'Union africaine (UA) a annoncé, mardi, avoir suspendu à nouveau le Mali de ses institutions suite à l'arrestation du président et du Premier ministre par des militaires, indique un communiqué de l'UA. «L'UA décide (...) de suspendre immédiatement la République du Mali de sa participation à toutes les activités de l'Union africaine, ses organes et ses institutions, jusqu'à ce qu'un ordre constitutionnel normal soit rétabli dans le pays», déclare dans ce texte le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'organisation. L'UA appelle les militaires maliens à «urgemment et inconditionnellement retourner dans leurs casernes et à s'abstenir de toute interférence future dans le processus politique au Mali». Elle demande à établir les conditions pour le retour à une transition démocratique «sans entrave, transparente et rapide». «Sans quoi, le Conseil n'hésitera pas à imposer des sanctions ciblées et d'autres mesures punitives» contre ceux qui empêchent la transition», ajoute le texte. La décision de l'UA suit de quelques jours celle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui a également annoncé suspendre le Mali de ses institutions.

SES ACTIVITÉS MENACÉES PAR LA CRISE FINANCIÈRE QUI SECOUE LE PAYS

Le Tribunal spécial pour le Liban à l'arrêt en juillet ?

«Faute de financement immédiat, le Tribunal ne sera pas en mesure de poursuivre ses activités au-delà du mois de juillet 2021», a-t-il prévenu.



Il est à court d'argent : le Tribunal spécial des Nations unies pour le Liban a lancé un appel à l'aide, hier. «Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL), a le regret d'annoncer qu'il se trouve actuellement confronté à une crise financière sans précédent», écrit-il dans un communiqué. «Faute de financement immédiat, le Tribunal ne sera pas en mesure de poursuivre ses activités au-delà du mois de juillet 2021, ce qui aura un impact sur sa capacité à mener à bien son mandat», prévient la juridiction chargée de juger les personnes accusées de l'attentat qui a coûté la vie à l'ancien Premier ministre Rafic Hariri et vingt et une autres personnes en 2005. Le TSL, qui siège dans la banlieue de La Haye, aux Pays-Bas, a été mis en place après l'adoption de la résolution 1757 (30 mai 2007) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Son mandat a été prolongé de deux ans par le secrétaire général, Antonio Guterres, en

février. Le 18 août 2020, le tribunal a condamné à la perpétuité par contumace un membre présumé du Hezbollah, Salim Ayyash, notamment pour

« homicide intentionnel ». Les trois autres accusés dans l'affaire ont été acquittés. Ce premier jugement fait actuellement l'objet d'un appel. Rafic Hariri, Premier ministre du Liban entre 1992 et 1998 puis de 2000 jusqu'à sa démission en octobre 2004, a été tué le 14 février 2005, lorsqu'un kamikaze a fait sauter une camionnette remplie d'explosifs au passage de son convoi blindé à Beyrouth, tuant vingt et une autres personnes et faisant deux cent vingt-six blessés.

PROCÈS À VENIR

Dans une affaire distincte, le TSL doit ouvrir en juin un autre procès contre Salim Ayyash pour trois attentats ayant visé l'ancien chef du Parti communiste libanais Georges Haoui, assassiné le 21 juin 2005,

EST DE LA RDC

Le gouvernement promet une «accélération» de l'état de siège

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a promis une «accélération» de l'état de siège dans l'est du pays pour lutter contre les groupes armés. «A propos de l'évolution de l'état de siège qui a été décrété par le gouvernement, c'est que, comme tout processus, il y a le démarrage, il y a l'accélération, et puis il y a le point où l'on arrive à l'objectif final», a déclaré mardi le ministre de la Défense Gilbert Kabanda. «Pour le moment, nous sommes en phase de l'accélération, parce que tous les dispositifs sont pris, c'est comme un avion qui décolle», a expliqué M. Kabanda, qui s'exprimait à l'issue d'une réunion avec le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde consacrée à cet état de siège. «Les opérations sur le terrain vont démarrer avec la logistique, avec toutes les capacités financières, il y a des hommes que nous allons devoir bouger pour aller dans les zones de l'état de siège et je peux vous rassurer, d'ici deux semaines maximum, la situation ne sera plus la même», a-t-il assuré. Le président Félix Tshisekedi avait décrété le 6 mai l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, pour venir à bout des groupes armés qui sévissent dans ces régions frontalières du Rwanda et de l'Ouganda. Réductible, cette décision avait été prise notamment après une vague de tueries



perpétrées par un groupe armé d'origine ougandaise, les Forces démocratiques alliées (ADF). Des gouverneurs et administrateurs militaires ont été nommés dans les deux provinces, où aucune opération majeure n'a été cependant lancée à ce jour. Lundi, plus de cinquante personnes ont été tuées dans un nouveau carnage en Ituri. L'identité des assaillants n'est pas connue,

l'ex-ministre Marwan Hamadé, blessé le 1er octobre 2004, et l'ex-ministre de la Défense Elias Murr, blessé le 12 juillet 2005.

« Malgré une réduction significative des effectifs et des coûts pour l'ensemble de ses opérations, faute de financement supplémentaire, le tribunal sera contraint de fermer ses portes dans les mois qui viennent, ce qui signifie que des affaires importantes ne seront pas achevées, au détriment des victimes, de la lutte contre l'impunité et de l'Etat de droit », a déclaré le greffier du TSL, David Tolbert, cité dans le communiqué. Le secrétaire général de l'ONU a été informé par le tribunal de sa situation financière. Le TSL est tributaire des contributions volontaires des pays donateurs à hauteur de 51 % de son budget; la contribution du Liban s'élève à 49 %. La Banque mondiale avait averti, mardi, que l'effondrement économique du Liban risquait d'être classé parmi les pires crises financières du monde depuis le milieu du XIXe siècle. «Eu égard aux difficultés engendrées par la pandémie du Covid-19 et à la situation préoccupante au Liban, le TSL a déjà réduit drastiquement son budget, de 37 % environ, en 2021 par rapport aux années précédentes », a annoncé le tribunal, qui s'est dit « profondément affligé par l'impact de cette situation sur les victimes. «En mars 2021, l'ONU a accordé une subvention de 15,5 millions de dollars, soit 75 % de la contribution libanaise», mais d'autres contributions, pourtant annoncées, n'ont «toujours pas été reçues», a fait savoir le tribunal. Le TSL a «instamment» appelé la communauté internationale à ne pas cesser de lui apporter son soutien.

R. I/AFP

mais la région connaît de fortes tensions communautaires. Le gouvernement n'a fait aucune déclaration publique sur cette tuerie, un silence remarqué. Près de 122 groupes armés sont actifs dans tout l'est de la RDC, selon un groupe d'experts, le Baromètre sécuritaire du Kivu (KST), dans une région meurtrie par les violences de toutes sortes depuis trois décennies.

MALADIES CHRONIQUES

Comprendre l'hypertension artérielle

L'hypertension artérielle (HTA) est une maladie caractérisée par une pression artérielle trop élevée.

La pression artérielle est la résultante physique de l'éjection du sang par le cœur dans les vaisseaux sanguins. Elle s'exerce sur les parois vasculaires. Elle est caractérisée par deux valeurs extrêmes :

- La valeur haute qui est mesurée lors de la contraction du cœur (systole) et qui permet de propulser le sang par l'aorte vers les artères périphériques.

- La valeur basse mesurée lors de la relaxation du cœur (diastole), qui permet aux ventricules cardiaques de recevoir le sang arrivant dans les oreillettes par les veines caves et les veines pulmonaires.

On parle d'hypertension artérielle lorsque l'une et/ou l'autre de ces valeurs, mesurée au repos, est supérieure aux valeurs normales : 140 mmHg (millimètres de mercure) pour la pression systolique et 90 mmHg pour la pression diastolique.

L'ÂGE N'EST PAS LE SEUL FACTEUR DE RISQUE

Dans l'immense majorité des cas, l'hypertension artérielle est dite essentielle, parce qu'aucune cause connue ne peut expliquer son apparition. Le trouble apparaît insidieusement et silencieusement, d'autant plus précocement que le sujet est exposé à certains facteurs de risque : le vieillissement, qui favorise la perte d'élasticité des artères, constitue le premier facteur de risque non modifiable. Mais d'autres facteurs de risques sont déterminés par des habitudes ou une hygiène de vie qu'il est possible de modifier : le surpoids, la sédentarité, une consommation élevée de sel, le tabac.

Dans 10 % des cas environ, l'hypertension artérielle est secondaire à :

- une maladie des glandes surrénales (adénome corticosurrénalien ou syndrome de Conn, tumeur de la médullosurrénale ou phéochromocytome) favorisant notamment la sécrétion de cortisol ou d'adrénaline dotés de propriétés hypertensives,
- une maladie rénale (insuffisance ou polykystose rénale, sténose de l'artère rénale...),
- une maladie vasculaire (coarctation de l'aorte),
- une maladie endocrinienne (maladie d'Addison, acromégalie, dysthyroïdie...),
- certains traitements (estrogènes, ciclosporine, érythropoïétine...).

UN TUEUR SILENCIEUX AUX CONSÉQUENCES MAJEURES

L'hypertension artérielle est souvent diagnostiquée de manière fortuite et tardivement, en raison de l'absence de symptômes révélateurs. Néanmoins, même s'ils sont rares, certains troubles peuvent être évocateurs :

- maux de tête permanents ou culminant le matin au réveil
- vertiges
- troubles de la vue
- palpitations cardiaques
- suées
- saignements de nez

Des poussées hypertensives brutales peuvent aussi entraîner des malaises, de violents maux de tête ou des difficultés à respirer.

Si elle n'est pas traitée, l'hypertension artérielle peut à terme entraîner des complications graves au niveau cardiovasculaire, cérébrovasculaire ou au niveau de certains organes cibles (rein, rétine...). L'évolution vers ces complications est généralement lente, mais peut être accélérée si



d'autres facteurs de risque (hypercholestérolémie, diabète...) coexistent et ne sont pas traités ou contrôlés.

LES PRINCIPALES COMPLICATIONS

- l'accident vasculaire cérébral (AVC)
- la cardiopathie ischémique (angine de poitrine, infarctus du myocarde)
- l'artériopathie des membres inférieurs
- l'insuffisance rénale chronique
- la rétinopathie
- une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées)

UN DIAGNOSTIC ESSENTIELLEMENT AMBULATOIRE

Au repos et dans des conditions non stressantes, les valeurs de pression artérielle systolique (PAS) et de pression artérielle diastolique (PAD) sont normalement respectivement inférieures à 140 mmHg et 90 mmHg. Mais la pression artérielle varie au cours de la journée : d'une valeur basse au cours du sommeil, elle devient plus élevée pendant la journée, a fortiori en cas d'activité physique, d'exposition au froid, de choc émotionnel, de stress... Une mesure unique de la pression artérielle ne peut donc suffire à poser le diagnostic.

Le diagnostic est évoqué par le médecin en cas de PAS et/ou de PAD anormalement élevées mesurée au cours de deux consultations différentes, séparées de quelques semaines (supérieure à 140/90 mmHg ou une PAS supérieure ou égale à 150 mmHg chez les plus de 80 ans). Le médecin réalise plusieurs mesures au cours de la même consultation, à plusieurs minutes d'intervalle, à l'aide d'un brassard placé à hauteur du cœur chez le patient couché ou assis, après plusieurs minutes de repos. Ces valeurs sont uniquement indicatrices car, outre la variabilité de la pression artérielle, l'appréhension des patients vis-à-vis de l'examen ou de l'environnement médicalisé peut faire augmenter artificiellement leur tension (effet "blouse blanche"). Aussi, le diagnostic doit toujours être confirmé par une automesure tensionnelle (AMT) ou une mesure ambulatoire de la pression artérielle (MAPA) :

- L'AMT repose sur l'utilisation d'un autotensiomètre à domicile. Le patient doit mesurer sa tension artérielle chez lui au calme en reproduisant 3 fois la mesure le matin et 3 fois le soir, durant 3 jours consécutifs (règle des 3). Le diagnostic est posé face à des valeurs de PAS/PAD supérieures à 135/85 mmHg.

- La MAPA consiste à porter un brassard relié à un appareil électrique porté à la ceinture. Le tensiomètre mesure et enregistre les valeurs de pression artérielle tous les quarts d'heure durant 24 heures. Le diagnostic est posé face à des valeurs de

PAS/PAD moyennes supérieures à 130/80 mmHg.

UNE STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE BIEN ENCADRÉE

Le traitement antihypertenseur vise à ramener les chiffres tensionnels sous les valeurs normales afin de réduire au maximum le risque de complication à long terme.

La première action de prise en charge ne passe pas par la prescription de médicaments, mais par des mesures hygiéno-diététiques :

- réduction du poids en cas de surcharge pondérale

- pratique d'une activité physique régulière adaptée à l'état de santé

- réduction de la consommation en sel (moins de 6 g/jour)

- alimentation riche en légumes et en fruits et pauvre en graisses d'origine animale

- arrêt du tabac

Il existe cinq classes thérapeutiques qui, grâce à leur mécanisme d'action spécifique, possèdent des propriétés antihypertensives :

- les diurétiques thiazidiques, qui favorisent l'élimination de l'eau et du sel par les reins

- les inhibiteurs calciques, qui favorisent la vasodilatation en bloquant l'entrée de calcium dans les cellules musculaires des artères

- les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) et les inhibiteurs des récepteurs de l'angiotensine II (ARA2), qui contrent à différents niveaux le système rénine-angiotensine, une cascade de régulation locale de la pression artérielle et de l'équilibre en eau et en sodium

- les bêtabloquants, qui diminuent la fréquence cardiaque

- les antihypertenseurs d'action centrale, qui régulent la tension artérielle au niveau cérébral

Les enjeux de la recherche

L'HTA mal contrôlée expose les patients à un risque majeur de complication. La recherche se focalise donc largement sur le développement de nouveaux traitements, qu'ils soient pharmacologiques ou chirurgicaux.

VERS DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS...

Du côté des recherches pharmacologiques, le développement de quelques classes thérapeutiques pourraient prochainement aboutir :

Une nouvelle voie d'action a récemment été identifiée pour permettre de limiter la pression artérielle : elle cible la néprilysine, une enzyme qui favorise nor-

malement la dégradation des peptides natriurétiques, des peptides essentiellement produits par le cœur qui favorisent habituellement l'élimination urinaire du sodium et la vasodilatation. L'inhibition de la néprilysine permet aux peptides d'agir plus longtemps dans l'organisme. Pour l'heure, cette approche thérapeutique est l'une des deux voies d'action de ces molécules (angiotensin receptor neprilysin inhibitor), la deuxième ciblant la voie rénine-angiotensine-aldostérone. Le sacubitril constitue actuellement le seul représentant de cette classe thérapeutique, indiquée dans l'insuffisance cardiaque (dont l'HTA est une des composantes).

Une autre classe thérapeutique pourrait également être développée : celle des inhibiteurs de l'aminopeptidase A. Ces molécules visent à cibler l'activité du système rénine-angiotensine cérébral qui est anormalement élevée chez les patients hypertendus. Elles permettraient de mieux contrôler la tension artérielle par une action centrale.

Enfin, des données suggérant que le système immunitaire est impliqué dans la physiopathologie des maladies cardiovasculaires comme l'HTA s'accumulent. En effet, l'inflammation chronique associée à certaines conditions (surpoids, tabagisme...) engendrerait une inflammation vasculaire chronique à bas bruit, dans laquelle certains médiateurs de l'immunité sont surexprimés (cytokines...). Des travaux préliminaires cherchent à cibler les médiateurs de l'immunité réduisant l'inflammation vasculaire, et secondairement la pression artérielle.

D'AUTRES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES

Parallèlement, les progrès technologiques et la meilleure connaissance de la physiopathologie de l'HTA ont progressivement permis d'envisager des approches interventionnelles pour combattre les formes résistantes.

Parmi les différentes techniques en cours de développement, la dénervation rénale est la plus avancée : elle consiste à détruire - par radiofréquence ou par ultrasons - les fibres nerveuses sympathiques innervant les artères rénales. Ces dernières sont en effet impliquées dans la neuromodulation de la pression artérielle. Des essais cliniques sont aujourd'hui menés pour déterminer quels sont les patients les plus aptes à répondre à ce traitement, les modalités opératoires optimales garantissant le meilleur résultat et l'efficacité à long terme de la technique. Elle est d'ores et déjà proposée dans certains cas d'HTA sévère et résistante, à risque pour le patient.

Alimentation et hypertension artérielle

Le rôle du sodium dans le développement de l'hypertension artérielle et son influence sur le traitement antihypertenseur sont bien connus.

Néanmoins, de nombreux autres composants de l'alimentation pourraient influencer la pression artérielle. Certaines substances alimentaires ont des propriétés prohypertensives, comme le fructose et la caféine, d'autres ont des propriétés possiblement hypotensives, comme le chocolat noir, le potassium, les fibres alimentaires et l'ail.

Dans cet article, nous faisons le point sur ces aliments, leurs possibles mécanismes d'action sur la pression artérielle, et sur leur rôle dans le traitement et la prévention « non pharmacologique » de l'hypertension artérielle, pour l'individu et pour la population.

LÉGISLATIVES

Partis et culture

Combien parmi les partis politiques en course pour les législatives ont intégré la dimension culturelle dans leurs programmes respectifs ? En tout cas la question mérite au moins d'être posée même si elle dérange le ronronnement ambiant sinon le pédantisme de certains esprits réputés plus éclairés... Ici, juste quelques pistes...

Quelle est la place de la culture dans les programmes des différents partis en lice pour les prochaines législatives ? Certains répondront que la question ne mérite même pas d'être posée tant les leaders de ces dits partis et ou formations politiques n'ont qu'une vague notion de la donne culturelle. Tandis que d'autres leur accorderont les circonstances atténuantes dans la mesure où argumentés avec force dépit tant qu'il n'existe pas un véritable projet culturel lisible et accessible au commun des électeurs, faut pas trop rêver. C'est dire donc si cette donnée ne fait pas l'unanimité à part un unanimité de façade qui ne fait pas non plus la culture. Pourtant parmi les candidats il s'en trouve à être diplômé et ou de rang universitaire. Mais peut-être que refroidis par les expériences précédentes ils n'ont pas cru bon de remettre ce préalable a priori incontournable dans une société » normalement constituée ; car tout est là. Et si on creuse davantage le questionnement on aboutira à la conclusion effrayante suivante : seuls lisent les initiés et peut-être ceux qui de par leurs posture d'universitaires sont forcément contraints d'effectuer au moins des recherches pour parfaire leur cursus. Et pouvoir ensuite transmettre leur potentiel cognitif à leurs étudiants si tant est que ces derniers aient accès à ces mêmes sources. Pour en revenir aux leaders des formations politiques sensé avoir au moins un minimum de niveau la question ne les intrigue même pas tant elle leur semble dénuée de tout intérêt. Sauf pour une minorité mais vraiment une minorité qui se réduit d'ailleurs telle une peau de chagrin. Celle-ci tout en se targuant d'être des hommes de culture n'en pensent pas moins de l'inutilité de convoquer dans leur programme ce registre. En vérité ils n'ont cure de l'intellectualisme ou alors



l'évoquent avec un sourire malicieux sinon narquois. C'est dire... De fait on est en plein dans le populisme et l'élite ne paraît pas en mesure de s'imposer dans ce paysage partisan abscons. Abscons ? Qui en connaît vraiment la définition ? Interrogé à ce propos par nos soins un leader d'une jeune formation politique qui prétend pourtant répondre au profil adéquat pour rafler moult voix avoue son incompetence à expliquer ce concept « accessoire et pédant » selon sa propre version. Reste hormis ce problème de niveau, les fameuses techniques de communication. Combien sont-ils à cet égard à savoir avec des mots simples parler de choses complexes de la politique et ses arcanes ? Pas grand monde. Et là où il y a option résolument pour la langue de bois ou alors le langage de la rue celui si

familier à monsieur tout le monde, bien qu'il y ait quelques légères nuances selon l'appartenance régionale des uns et des autres parmi les candidats. Comme on le voit rien n'est aisé en politique. Et encore moins dans la maîtrise nécessaire des techniques de communication. Et là il faut se rendre à cette évidence : on a beau être expert en théorie si on n'a pas la tchatche qui l'accompagne, du côté des récepteurs ce ne sera certainement une partie de plaisir du fait de toutes les convolutions et gymnastiques induites pour délivrer un message vraiment cohérent et significatif. Encore est-il admis au préalable de ne pas se perdre en conjectures et pouvoir convaincre les plus rebelles et récalcitrants sinon carrément réfractaires des auditeurs. Tout un art au fond et on sait que l'art est difficile

notamment pour tous ceux qui sous-estiment les capacités de l'auditoire à capter ce même message, le décortiquer et le disséquer avant de donner son assentiment et ou se contenter d'une simple mais éloquente moue dubitative... Quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse le projet culturel dont on semble boudier sinon évacuer carrément l'importance et la portée est on ne peut plus nécessaire à consolider le substrat social jusque dans ses fondations pour ne pas parler de fondements. Ce socle qui raconte le niveau d'évolution des sociétés résolument tournées vers la civilisation. Et tous les partis politiques devraient s'imposer ce segment vital et revitalisant. Car ce n'est pas du tout un luxe et ou accessoire inutile, loin s'en faut.

Amar Zentar

Une place «formelle» pour la culture

La plupart des partis politiques et listes indépendantes en lice pour les élections législatives du 12 juin réservent une place "formelle" à la culture, très peu évoquée dans les tablettes des postulants à la représentation nationale qui s'engagent à conforter leur place dans la société sans proposer de véritables projets culturels. Déclinée en plusieurs points, la culture occupe une place dans le programme du mouvement Ennahda qui prône l'action culturelle comme un "reflet" naturel de l'identité et de l'appartenance d'une nation.

Le parti promet d'encourager toute forme d'expression artistique et la créativité sans pour autant nuire aux valeurs culturelles et culturelles de la société algérienne. Autre initiative du parti, le soutien aux créateurs et aux artistes pour contribuer à la redynamisation de la vie culturelle et renforcer le rôle des établissements culturels et espaces de création artistique, notant que la créativité est un "ambassadeur" qui représente une image "décente" de l'Algérie à l'étranger.

Relevant l'importance de la diversité et la richesse culturelle de l'Algérie, ce

parti prévoit de faire de la culture un levier pour promouvoir le tourisme et le développement durable, sans atteinte aux valeurs et aux croyances des Algériens. Loin d'être une "priorité" pour l'Alliance nationale républicaine (ANR), la culture figure dans le programme du parti dans un point qui prévoit d'encourager la production culturelle notamment dans les domaines du livre, du cinéma et du théâtre en plus de la lecture que cette formation souhaite promouvoir à travers toute l'Algérie.

Le Rassemblement national démocratique (RND) propose l'élaboration d'une (nouvelle) loi pour renforcer la protection du patrimoine culturel et historique, en plus de la création de centres culturels au niveau des représentations consulaires algériennes à travers le monde.

Très peu évoqué dans le programme de "Tadjamoua amel El Djazair" (TAJ), le sujet de la culture se résume à la prise en charge de l'artiste et la promotion de l'investissement privé dans les arts et la culture. Du côté des candidats indépendants, la liste "Laâlam" d'Alger affirme son objectif de "contribuer" au développement de la Casbah et de renforcer son

statut de patrimoine immatériel mondial. Il est aussi question pour cette jeune liste d'"inciter" les entrepreneurs à investir dans le domaine des arts et de la culture, en assurant l'accompagnement des initiatives des jeunes artistes.

Autre mesure proposée par cette liste, élargir le réseau des salles de spectacle (cinéma et théâtre) ainsi que les musées et encourager la lecture notamment dans le milieu scolaire.

Pour sa part, La liste "Jeunesse libre" de Tlemcen prône le développement de la production culturelle et artistique notamment dans le théâtre et le cinéma, pour contribuer à la relance économique.

ABSENCE DE VÉRITABLES PROJETS CULTURELS

Si les candidats aux législatives du 12 mai ont inscrit la culture dans leurs tablettes, ils ne proposent, cependant, aucun projet culturel clairement défini. Aucun des candidats ne défend l'augmentation du budget alloué à la culture ou encore des mesures "concrètes" pour la sauvegarde du patrimoine, notamment les monuments historiques classés.

La promotion de la culture dans les médias et l'accès à l'éducation artistique des enfants démunis sont, entre autres, points ignorés par la majorité des postulants à la représentation nationale.

L'universitaire Habiba Al Alaoui, spécialiste des questions culturelles, soutient que les candidats aux élections "ressassent" des propositions "superficielles", présentées comme des solutions pour la relance du secteur de la culture. Pour elle, les candidats s'intéressent peu à la chose culturelle, considérant que ce volet, souvent ignoré dans les programmes électoraux, n'attire pas les électeurs. Membre fondateur d'une association culturelle, El Alaoui estime que les (futurs) "députés devront aussi faire entendre la voix de la société civile et des acteurs culturels" en œuvrant à préserver la liberté de création et lutter contre toute forme d'"ordre moral", entravant la création artistique.

Pas moins de 1483 listes sont en lice pour les Législatives du 12 juin prochain, dont 646 listes de partis politiques et 837 présentées par des candidats indépendants. Lancée le 20 mai dernier, la campagne électorale pour le scrutin législatif prendra fin le 8 juin à minuit.

AMICAL ALGÉRIE-MAURITANIE (20H45 À TCHAKER) Cap sur le Mondial 2022

C'est la cinquième rencontre amicale des Verts contre les Mourabitounes qui n'ont jamais battu les Fennecs.

Après avoir assuré avec brio sa qualification à la CAN 2022, la sélection algérienne de football lance sa préparation pour les éliminatoires du Mondial dont le coup d'envoi est décalé pour septembre prochain, à cause de la Covid-19. Les poulains de Djamel Belmadi entament, ce jeudi soir (20h45) à Tchaker, la série des matchs amicaux programmés ce mois-ci face aux voisins mauritaniens, qualifiés pour la CAN et 101es au classement FIFA. C'est la cinquième rencontre amicale des Verts contre les Mourabitounes qui n'ont jamais battu les Fennecs. Le meilleur résultat de la Mauritanie face à l'Algérie est le nul (1-1) réalisé à Nouakchott en 1985 dans les éliminatoires de la CAN 1986. Après avoir accroché le Maroc dans les éliminatoires de la CAN 2022, les poulains du Français Corentin Martins ont à cœur de tenir en échec ou de surprendre les champions d'Afrique en titre. Belmadi s'attend à un match compliqué surtout qu'il ne compte pas aligner ce soir son onze type qu'il préserve pour les deux chocs contre le Mali et la Tunisie, dans l'espoir de réussir la passe de trois, d'améliorer notre classement et vaincre le record d'invincibilité de la Côte d'Ivoire (l'EN est à un match de ce record de 26 rencontres sans défaite). «La Mauritanie est en perpétuelle progression. Elle a pris part à la dernière CAN et fait deux matchs nuls contre le Maroc dans les éliminatoires de la CAN-2022. C'est une équipe qui va nous poser des problèmes et elle est meilleure que celle du Djibouti que nous allons affronter en septembre prochain », a affirmé Belmadi en conférence



de presse. «C'est un plaisir que mes joueurs puissent affronter des joueurs de très haut niveau, qui évoluent dans les plus grands clubs en Europe et qui ont gagné la dernière CAN. Mes joueurs sont jeunes et ils vont essayer de faire le meilleur match possible pour apprendre et grandir», lance de son côté le sélectionneur français des Mourabitounes, Corentin Martins, épaulé et secondé par le technicien franco-algérien Ahmed Ait Ouarab (ex-JSM Béjaïa). La délégation mauritanienne a rallié, mardi, Alger via Tunis, ainsi que son homologue malienne. «Les délégations mauritanienne et malienne sont arrivées mardi 1er juin 2021 à Alger en prévision de leurs rencontres amicales face à notre sélection, ce jeudi 3 juin contre la sélection des Mourabitounes et le dimanche 6 face aux Aigles du Mali. Forte de 46 personnes, la délégation mauritanienne est arrivée à 17h55 en provenance de Tunis (vol spécial) et élira domicile à l'hôtel Marriott ; puis dans la soirée, c'était au tour d'un premier groupe de la sélection du Mali composé de 34 personnes qui sera hébergé au Hyatt Regency », a-t-on indiqué sur le site internet de la FAF. **L. B.**

Liste des confrontations entre l'Algérie et la Mauritanie :

10 mai 1974 (Alger) :

Algérie - Mauritanie 9-1 (amical)

8 mars 1985 (Alger) :

Algérie - Mauritanie 4-0 (Qualif CAN 1986)

22 mars 1985 (Nouakchott) :

Mauritanie - Algérie 1-1 (Qualif CAN 1986)

15 décembre 1987 (Alger) :

Algérie - Mauritanie 3-0 (amical)

3 novembre 1995 (Tunis) :

Algérie - Mauritanie 4-0 (amical)

7 janvier 2017 (Blida) :

Algérie - Mauritanie 3-1 (amical)

Impressions :

Andy Delort : «Gagner ma place en attaque»

«J'étais frustré de rater le stage du mois de mars dernier à cause d'une blessure, aujourd'hui je suis le plus heureux des joueurs pour mon retour en sélection, je vais donner le maximum pour essayer de marquer et faire marquer mes coéquipiers. J'ai fait une très belle saison en club pour, juste-

ment, prétendre à une place en sélection. Les prochaines rencontres amicales sont importantes pour notre classement FIFA et gagner ma place en attaque".

Farid Boulaya : «Prêt à aider l'équipe»

«C'est toujours un plaisir d'être sélectionné en équipe nationale et de retrouver mes coéquipiers dans une ambiance fraternelle. Je suis toujours prêt à aider l'équipe, si le coach me fait appel je me donnerai à fond pour donner satisfaction et gagner ma place".

Hichem Boudaoui :

«La Coupe du monde, notre principal objectif» "Je suis content d'être une nouvelle fois convoqué en équipe nationale. La concurrence est rude au milieu de terrain avec des joueurs d'expérience, mais je vais faire mon possible pour gagner ma place dans le Onze. Les prochains matchs amicaux serviront de préparation pour les éliminatoires de la Coupe du monde, qui reste notre principal objectif".

Abderrahmane Medjadel : «Apprendre et attendre ma chance»

"Chaque joueur rêve d'être convoqué en équipe nationale, j'ai travaillé très dur et je suis récompensé par cette sélection.

Je suis très fier de figurer dans cette liste des joueurs convoqués pour ce stage, maintenant il faut persévérer dans le travail pour gagner ma place et apprendre le maximum avec les gardiens de la sélection, à savoir, M'bolhi, Oukidja et Doukha. Tous les joueurs m'ont accueilli avec beaucoup d'affection et m'ont encouragé pour travailler plus dur".

AFFAIRE HAMZA ZIAD

La JSK obtient gain de cause

Les réserves de la JS Kabylie sur le joueur de l'AS Ain M'lila Hamza Ziad sont fondées et la commission de discipline de la LFP a attribué le gain du match aux Canaris. "La Commission de discipline décide : annulation du résultat du match, match perdu par pénalité pour le club AS Ain M'lila, pour attribuer le gain à l'équipe JS Kabylie qui marque 03 points score (3/0), défalcation de Trois (03) points à l'équipe de AS Ain M'lila, quatre (04) matchs de suspension fermes en sus de la sanction initiale Un (01) match ferme pour le joueur Ziad Hamza a/c du 01/06/2021, un (01) mois de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) pour le secrétaire général de l'équipe AS Ain M'lila Khelifi Touhami Mohamed a/c du 01/06/2021 et trois cent mille dinars 300.000 DA d'amende pour le club AS Ain M'lila", a-t-on indiqué dans le communiqué publié sur le site officiel de la LFP. Ainsi, la JSK obtient deux points supplémentaires et se hisse à la quatrième place au classement de la Ligue 1, alors que l'ASAM perd quatre points et rétrograde à la 11e position. D'autre part, la commission de discipline de la LFP a décidé d'ouvrir une enquête ou un dossier sur l'affaire Soumana, l'attaquant nigé-



rien du NC Magra, victime de racisme lors du match contre la JS Saoura. "Hainikoye Soumana et les deux secrétaires généraux des clubs NCM JSS sont convoqués pour la séance du dimanche 06 Juin 2021 à 11H", alors que "l'entraîneur du NCM, Aziz Abbès est suspendu jusqu'à son audition pour la séance du dimanche 06 Juin 2021 à 11H".

OUVERTURE D'UN DOSSIER SUR L'AFFAIRE SOUMANA

Exclu lors du derby contre le CRB pour geste obscène, le joueur Islam Boulouden du NAHD a écopé de six (06) matchs de suspension, dont trois (03) avec sursis, plus 50.000 Da d'amende. L'entraîneur

adjoint du CABBA, Badredine Abed est suspendu pour deux (02) matchs (interdiction de terrain et des vestiaires) pour double contestation de décision, plus 30.000 Da d'amende. Samir Zaoui de l'ASO Hadjar Cherif Hadjar de la JSMS, et Mohamed Benyamina (préparateur physique de l'ASAM) ont écopé d'un match de suspension ferme (interdiction de terrain et des vestiaires), plus 30.000DA d'amende, pour contestation de décision d'arbitre, ainsi que l'attaquant du RCR, Abou Sofiane Balegh. Quant au manager général de l'ESS, Hichem Bouaoud, il est suspendu jusqu'à son audition dimanche 06 juin 2021 à 11H.

L. B.

COUPE DE LA LIGUE (1/4 DE FINALE)

MCO-WAT à l'affiche

Le derby de l'Ouest entre le MC Oran et le WA Tlemcen constituera l'affiche des 1/4 de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle de football, prévus vendredi, alors que l'USM Alger, en baisse de régime, affrontera son bourreau en championnat, l'Olympique Médéa. Tenu en échec dimanche dans l'autre derby de l'Ouest par l'USM Bel-Abbès (1-1) en championnat, le MCO, invaincu en 14 matchs, toutes compétitions confondues, partira largement favori face au WAT, où rien ne va plus, alignant une mauvaise série de quatre défaites de suite en Ligue 1, avec à la clé la démission de l'entraîneur Abdelkader Amrani, fraîchement arrivé. La JS Saoura, 2e au classement du championnat, effectuera un déplacement périlleux à l'Est pour affronter le NC Magra, dans un duel qui s'annonce très disputé. Il s'agit de la deuxième opposition entre les deux équipes en moins d'une semaine. La JSS s'est imposée dimanche à Béchar (1-0) en championnat, dans une rencontre marquée par le scandale des propos racistes présumés proférés contre l'attaquant du NC Magra, Boubacar Haïnikoye Soumana. A Alger, l'USMA, qui reste sur deux mauvais résultats, aura à cœur de se racheter dans son antre d'Omar-Hamadi face à l'Olympique Médéa. Les Algérois ont essuyé deux défaites en championnat face à l'OM (3-1 à Alger, 1-0 à Médéa). Une autre contre-performance risque de plonger le club phare de Soustara dans une crise de résultats, d'autant que la direction n'a pas lésiné sur les moyens pour renforcer l'équipe durant le mercato d'hiver. Surfant sur sa qualification pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération, la JS Kabylie se rendra au sud du pays pour croiser le fer avec l'US Biskra, considérée comme l'une des équipes les plus efficaces à domicile (22 points récoltés sur 36 possibles, ndlr). La JSK, seule équipe jouant toujours sur les trois fronts, devra rester vigilante face à une formation de l'USB qui a l'habitude de jouer de mauvais tours aux grosses cylindrées. Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exclusivement aux pensionnaires de la Ligue 1, a été relancée cette saison pour remplacer la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

Programme des quarts de finale : Vendredi 4 juin

Magra : NC Magra - JS Saoura 16h00
Bologhine : USM Alger - O Médéa 17h00
Zabana : MC Oran - WA Tlemcen 17h00
Biskra : US Biskra - JS Kabylie 17h45

REAL MADRID

Le grand retour d' Ancelotti

Alvaro Arbeloa devrait faire partie du staff madrilène, avec le fils de Carlo Ancelotti, Daniele, et le préparateur physique, Antonio Pintus.a



C'est un dossier totalement dingue que vient de conclure le Real Madrid avec le grand retour de Carlo Ancelotti. Le technicien italien revient sur le banc du club merengue... à la grande surprise de l'intéressé lui-même. En effet, le journaliste de RMC Frédéric Hermel, dont la proximité avec

Ancelotti est de notoriété publique, a pu connaître quelques coulisses de cet incroyable dossier en s'entretenant avec Ancelotti au téléphone. « Il m'a dit « C'est un glopazo, un coup énorme. Moi je ne l'ai pas vu arriver. Ils m'ont appelé lundi soir, je n'y croyais pas trop. A aucun moment, je ne pensais que le Real Madrid m'appellerait à nouveau », a

révélé Ancelotti à son ami journaliste. Si la confiance est vraie, c'est donc en moins de 24 heures chrono que le club merengue a conclu le grand retour d'Ancelotti ! Pour cela, il aura fallu obtenir l'accord d'Everton. AS assure que cela a été obtenu sans grande difficulté, au regard des bonnes relations entre les deux clubs. Son salaire aurait également été revu à la baisse par rapport aux 11 millions d'euros qu'il touchait du côté d'Everton. Le journal espagnol révèle également qu'une clause aurait été prévue dans le contrat d'Ancelotti, prévoyant qu'en cas de rupture anticipée, le Real Madrid ne lui devrait seulement qu'une année de contrat, quoiqu'il arrive. Enfin, selon les derniers échos de la Cadena SER, l'ancien défenseur du Real Madrid Alvaro Arbeloa devrait faire partie du staff madrilène, avec le fils de Carlo Ancelotti, Daniele, et le préparateur physique Antonio Pintus. Pour rappel, l'ancien coach du Paris Saint-Germain a déjà eu un premier passage (2013-2015) réussi sur le banc du Real en remportant notamment la Ligue des Champions (2014), la Coupe du Roi (2014), la Supercoupe d'Europe (2014) et le Mondial des Clubs (2014).

REAL MADRID

Laporta rassure pour Messi



Après avoir exprimé son "optimisme modéré" concernant la prolongation du contrat de Lionel Messi (33 ans, 47 matchs et 38 buts toutes compétitions cette saison) qui arrive à expiration, le président du FC Barcelone, Joan Laporta, s'est à nouveau montré rassurant en affirmant ce mardi que la Pulga ne faisait pas de son avenir une question d'argent. "La prolongation de Messi ne dépendra pas de l'audit (financier, réalisé au sein du club). Je l'ai déjà dit, cela avance bien et nous espérons que cela continuera de progresser. Mais pour cette opération nous avons fait une réserve et nous avons préparé une stratégie. La chose va bien mais rien n'est fait, a résumé le dirigeant en marge de la présentation d'Eric Garcia. Comme l'a dit Kun Agüero, nous sommes excités à l'idée qu'ils jouent ensemble. Avec Leo ce n'est pas une question d'argent. Il se montre très compréhensif et il veut continuer à avoir une équipe compétitive et gagner des titres." En bouclant lundi l'arrivée de son compère Agüero, le Barça a tout de même marqué un point important en vue de la prolongation du sextuple Ballon d'Or.

L'avenir de Koeman est scellé

Son départ semblait acquis. Conséquence des mauvais résultats du Barça et notamment de l'effondrement des Blaugrana dans la dernière ligne droite de la Liga mais également d'une certaine défiance de la part de Joan Laporta, pas convaincu par le technicien néerlandais. Pourtant Ronald Koeman devrait bel et bien toujours être l'entraîneur du FC Barcelone la saison prochaine. A en croire la presse catalane, son maintien à la tête du club catalan ne fait guère de doutes. L'ancien sélectionneur néerlandais aurait réussi à inverser la situation lors de ses récents échanges avec ses dirigeants. Présent en conférence de presse, mardi, à l'occasion de la présentation d'Eric Garcia, Joan Laporta a confirmé la tendance. « Nous discutons actuellement et nous sommes en période de réflexion. Je me sens très à l'aise avec lui. Il y avait quelques points que je voulais clarifier et nous y travaillons. Nous attendons la fin des discussions afin que tout soit fait pour le bien du Barça », a-t-il ainsi confié.

LYON

Bosz raconte son arrivée

Nommé entraîneur de l'Olympique Lyonnais pour remplacer Rudi Garcia, Peter Bosz a été rapidement choisi par les dirigeants des Gones après l'échec de la piste menant à Christophe Galtier. Au micro de la radio RMC, le technicien néerlandais a dévoilé les coulisses de son arrivée à l'OL. "Je suis très fier et content d'être l'entraîneur de Lyon, c'est un très grand club. J'ai vu ce grand club avec des supporters très chaud, un super stade. On m'a donné un coup de fil il y a une semaine, il n'y avait pas eu de contact auparavant. On a parlé une heure et demie via Zoom. Je suis rentré aux Pays-Bas, puis en France, et je suis retourné sur mon lieu de vacances. J'ai parlé avec Juninho, le président Aulas, avec Vincent Ponsot. J'ai eu les trois au téléphone", a fait savoir Bosz.

PARIS SG

Pochettino ne veut plus rester !

Comme les rumeurs le laissent croire depuis quelques jours, le coach argentin veut écourter son séjour dans la capitale française pour revenir à son premier amour, à savoir Tottenham. En effet, à en croire ce que rapporte Libération, « Poch » a transmis une demande officielle à ses responsables franciliens pour que ces derniers acceptent de le laisser partir au profit des Spurs. Le technicien de 49 ans reste attaché à son ancienne formation londonienne, mais sa volonté de changer d'air pourrait aussi être due aux conditions de travail du côté de Parc. Il aurait par exemple déjà connu quelques frictions avec le directeur sportif Leonardo. S'il s'en va, Pochettino n'aura fait que cinq petits mois à Paris. Un séjour éclair et qui

l'aura vu faillir dans sa mission. Alors qu'il devait faire franchir un palier à Mbappé et ses coéquipiers, l'ancien défenseur du club n'a remporté que la Coupe de France et le Trophée des Champions. En Ligue 1, il a dû se contenter du titre du vice-champion.

KIMPEMBE CONFIENT POUR MBAPPÉ

Comme chaque année, l'avenir de Kylian Mbappé est au cœur des débats. Le champion du monde est actuellement en pleine préparation de l'Euro avec l'équipe de France. Alors qu'il n'a toujours pas rempli avec le Paris Saint-Germain à un an du terme de son contrat, la presse espagnole continue d'alimenter le feuillet d'une hypothétique arrivée au Real Madrid.

Un scénario auquel Presnel Kimpembe ne veut pas croire. Interrogé sur l'avenir de son coéquipier et ami, le défenseur central du PSG et des Bleus s'est montré serein.

"L'avenir de Kylian Mbappé ? Il faut lui demander. Mais je ne m'inquiète pas pour ça, je pense que Kylian est un grand garçon et qu'il prendra la bonne décision, en tout cas je l'espère du fond du cœur. Il sera Parisien", a lancé Presnel Kimpembe, dans des propos accordés à l'AFP. Pour rappel, le principal intéressé a expliqué à plusieurs reprises être « en réflexion ». Il souhaiterait des garanties sur le niveau de compétitivité de l'équipe. L'arrivée potentielle d'Achraf Hakimi est une première réponse à un poste jugé prioritaire.

MANCHESTER CITY

Guardiola démoli par Matthäus

La défaite ne passe toujours pas. Battu en finale de Ligue des Champions par Chelsea (0-1), Manchester City a encore échoué dans sa quête de remporter un premier sacre européen. Lothar Matthäus, ancien défenseur et milieu de terrain du Bayern Munich, a sévèrement critiqué la tactique mise en place par Pep Guardiola. « Il a volé la Ligue des champions au club et aux fans avec sa composition d'équipe, explique la légende allemande sur Sky Sports. Maintenant, il doit écouter les critiques acerbes de toutes parts. Dans le match le plus important de l'histoire du club, comment pouvez-vous vous passer d'un milieu de terrain défensif qui a été sur le terrain à presque tous les matchs cette saison, apportant l'équilibre, donnant à chacun la confiance dont

il a besoin ? ». Matthäus estime également que l'aventure du manager espagnol à Manchester City est terminée. « Les joueurs vont douter de lui. Encore une fois, il a tenté quelque chose, a voulu présenter un coup de génie au pire moment possible et il méritait totalement de perdre. Il est assuré de perdre beaucoup de crédit pour tout le monde, en interne et en externe, en faisant cela. Surtout avec ses joueurs. Et c'est difficile à récupérer. Je ne serais pas surpris que le passage de Pep Guardiola à Manchester City soit terminé », a-t-il ajouté.

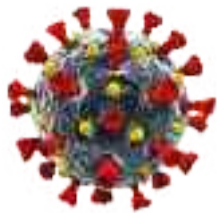
DU LOURD AU MERCATO

La défaite concédée face à Chelsea en finale de la Ligue des champions (1-0) n'est toujours pas digérée dans

les rangs des Citizens. Mais cet échec ne refroidit pas les ardeurs des champions d'Angleterre.

Interrogé dans les colonnes du Daily Mail, Khaldoon Al Mubarak, le président du club mancunien, a tenu un discours particulièrement ambitieux, notamment en vue du mercato estival.

Le dirigeant émirati l'assure : un top buteur sera recruté afin de remplacer Sergio Agüero, parti libre au Barça. « C'est le moment d'envoyer un message fort qu'on est pas rassasiés, qu'on ne se satisfait pas de simplement gagner le championnat », a ainsi lancé le boss de City. Deux pistes sont évoquées : Erling Haaland et Harry Kane.



PANDÉMIE DE COVID-19

322 nouveaux cas, 224 guérisons et 10 décès en 24 heures

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

« La Rasd est une République de droit »

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier que la comparution du président sahraoui, Brahim Ghali, devant la justice espagnole « montre que la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) est une République de droit respectueuse de la loi », réaffirmant le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie. Se rendant au chevet du président sahraoui pour s'enquérir de son état de santé à l'Hôpital militaire Mohamed-Seghir-Nekache de Ain Naâdja (Alger), en compagnie du chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, le Président Tebboune a déclaré : « Notre visite est un devoir. Votre comparution devant la justice espagnole a montré (au monde) que la République arabe sahraouie est une République de droit respectueuse de la loi ». « Le respect de la loi et de la justice est la marque des militants et des révolutionnaires », a soutenu le président de la République, soulignant que « les Sahraouis qui réclament la justice ne sauraient s'y soustraire ». L'Algérie, qui n'a pas manqué un jour au soutien des causes justes depuis son indépendance, maintient toujours sa position en faveur de la question sahraouie, a-t-il précisé. Le président de la République a saisi l'occa-



sion pour exprimer ses remerciements aux autorités espagnoles pour les efforts consentis, de l'accueil réservé au président sahraoui et des soins "si délicats" qui lui ont été prodigués. A la fin de la visite, le Président Tebboune et le Général de corps d'Armée, M. Chanegriha ont souhaité au président sahraoui leurs vœux de prompt rétablissement. De son côté, le président sahraoui a exprimé sa gratitude au Président Tebboune, affir-

mant qu'il se trouve actuellement dans de bonnes conditions en Algérie, physiquement et moralement", et que son état de santé est en « nette amélioration ». Quant à sa comparution devant la Justice espagnole, M. Ghali a déclaré : « Nous demeurons des militants, où que nous soyons et en toutes circonstances. La justice constitue un des piliers de notre lutte », et l'Algérie demeurera, a-t-il dit, « digne et fière ».

IL A ÉVOQUÉ PLUSIEURS SUJETS D'ACTUALITÉ

Tebboune accorde un entretien au magazine français Le Point

Le président algérien a accordé au magazine français Le Point un entretien « exceptionnel » comme le qualifie la publication, dans lequel il a longuement évoqué les relations avec la France, Macron, l'islamisme, les relations avec le voisin marocain et la Turquie ou encore la pandémie du Covid-19. « Il n'a édulé aucun sujet », souligne encore la publication. Nous y reviendrons pour de plus amples détails dans notre prochaine édition.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES

11 morts et 483 blessés en une semaine

Les services de la Sûreté nationale (SN) ont enregistré 383 accidents corporels survenus du 25 au 31 mai écoulé, dans les zones urbaines, faisant 11 morts et 483 blessés, a indiqué, hier, un bilan des services de la Sûreté nationale. Comparativement aux statistiques enregistrées la semaine passée, le bilan des accidents de la circulation a connu une baisse en nombre d'accidents (-28),

une hausse en nombre de blessés (+10), ainsi qu'une hausse en nombre de décès (+05). « Le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la circulation avec un taux de plus de 96%, induit par le non-respect du Code de la route et de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue, le manque de vigilance au volant et d'autres facteurs liés au véhicule », précise le

communiqué. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la route publique, à respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance et de prudence lors de la conduite. Le numéro vert (1548) et le numéro de secours (17) sont mis à la disposition des citoyens pour recevoir les signalements 24/24h, rappelle la même source.

DÉCÈS DU JOURNALISTE ZOUBIR SOUISSI

La presse indépendante perd un de ses pionniers

Le journaliste-écrivain, Zoubir Souissi, est décédé hier à l'âge de 78 ans à Alicante en Espagne, a-t-on appris auprès du quotidien national Le Soir d'Algérie dont il est membre fondateur. Le défunt qui avait des soucis de santé ces derniers temps, était bloqué à Alicante depuis la fermeture des frontières algériennes, suite à la pandémie du Coronavirus, a-t-on précisé. Zoubir Souissi qui a exercé en tant que reporter avant de devenir un talentueux chroniqueur, n'a quasiment pas connu d'autres métiers que celui de journaliste. Il a débuté sa riche carrière en 1966 en tant que collaborateur au bureau d'Alger-Républicain avant de rejoindre le quotidien régional An-Nasr, édité à Constantine. Après l'arabisation de ce journal, Zoubir Souissi intègre l'équipe du quotidien national El Moudjahid au début des années 1970, puis la revue hebdomadaire Révolution Africaine (Revaf) où il a occupé le poste de rédacteur en chef jusqu'en 1985, année au cours de laquelle il a rejoint l'Agence nationale Algérie Presse Service (APS). Après les événements d'octobre 1988 et l'ou-



verture du champ médiatique, il participe au débat sur la liberté de la presse. C'est ainsi qu'il s'est lancé dans ce qui était appelé à l'époque « l'aventure intellectuelle » en fondant en 1990, en compagnie de quatre de ses amis journalistes, Le Soir d'Algérie qui était alors un quotidien du soir, dont il a assuré la direction pendant une dizaine d'années. Le défunt est également auteur de deux romans, « Les tribulations du Caméléon » et « La tête des orphelins ». Le ministre de la Communi-

cation, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté « ses sincères condoléances » à la famille du défunt. « J'ai appris avec une profonde tristesse la disparition du journaliste et ancien Directeur général du quotidien 'Le Soir d'Algérie', Zoubir Souissi, décédé mercredi à l'âge de 78 ans à Alicante (Espagne) », a écrit Belhimer dans un message de condoléances. « Le défunt est l'un des fondateurs du quotidien 'Le Soir d'Algérie' et son premier Directeur général. Il était également parmi les plus belles plumes de la presse algérienne. Zoubir Souissi qui a présidé le premier Conseil de déontologie du journalisme en Algérie », avait pris sa retraite depuis quelques années pour des raisons de santé tout en continuant à apporter ses contributions au journal. « Le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation de la presse, priant Dieu le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et d'assister les siens dans cette pénible épreuve », conclut le message.

Au fil du jour

Jean Valjean à Sidi Yahia

Par Rachid Ezziane

Avec son pardessus râpé, vieux de je ne sais combien d'années, la barbe gris-poire et mal rasée, les cils bien touffus, l'homme semblait sortir tout droit du roman des « Misérables ». Mais non, il est bien de chez nous. En cours de route, il voulut prendre un peu de son temps pour visiter la Ville et ses convenances. A sa descente de l'autobus, il resta un long moment à dévisager les lieux et les personnes. Après un moment d'hésitation, il se fraya un chemin entre les voitures qui n'arrêtaient pas de passer et klaxonner. Quelques personnes le dévisagèrent. A chaque regard, il baissait sa tête, car il avait les yeux cernés par l'insomnie et... sauf votre respect, le ventre qui gargouillait. Il marcha comme un somnambule. Il erra à la recherche d'une gargote ou d'un café maure. Il n'en trouva point. Il releva sa tête et vit au loin une grande bâtisse d'où sortaient et rentraient des gens pressés. Il se dirigea à pas lents. Il se mit debout devant l'entrée et attendit. Une large baie vitrée s'ouvrait et se fermait au fur et à mesure que les gens entraient ou sortaient. Ceux qui sortaient poussaient devant eux des chariots garnis de... il ne sut ce que c'était. Hésitant, devant la grande baie vitrée, il s'arrêta de marcher. Soudain, le sésame s'ouvrit. Un air frais l'accueillit et des rires de belles filles. Il arrondit son dos, mis ses mains dans les poches de son vieux pardessus et marcha comme il avait l'habitude de marcher. Dignement... Devant la première boutique, il s'arrêta. On le dévisagea. Il reprit sa marche. A sa grande stupeur, au deuxième magasin, des étalages pleins de gâteaux s'offraient presque à ses mains... qui étaient dans ses poches. La faim le tenailla d'un autre cran. Il s'avança pour en acheter un. Il montra avec son doigt à la vendeuse un gâteau au hasard. La demoiselle lui sourit et lui dit le prix. 400 DA. Sans rien dire, il se retourna et sortit. Il haussa les épaules et poursuivit sa quête à Sidi Yahia. Tiens, une boutique de fruits secs. Pourquoi pas ? Ça calme la faim. Il y avait de toutes les variétés et de tous les calibres. Une poignée d'amande, de noix ou l'autre qu'il ne connaît pas, ça tiendra le temps d'arriver chez soi. Il s'avança. Prit la peine de lire le prix sur l'étiquette. Il relit trois fois le prix des pistaches décortiquées. 5 000 DA le kilo. Il eut honte d'être là. Quand il vit le sac des figues sèches, il sourit et pensa : vous êtes là, vous aussi ! Il se décida. Il les connaît celles-là. Il n'y a pas longtemps on les offrait, le jour de l'Aïd, en aumône aux pauvres et aux enfants. Il compta son argent. Quand il demanda au vendeur de lui peser une livre, l'autre le dévisagea et lui dit : hadj ! c'est cent mille le kilo. Ah ! J'ai cru que c'était dix mille, dit Jean Valjean. Il faillit éclater de rire, mais se contenta de dire : pauvre figue qu'as-tu fait de ta jeunesse ? Le vendeur lui dit, en l'entendant marmotner la chose sans comprendre : « ce sont des figues d'importation. De Turquie ! » Presque en colère, l'homme au pardessus, qui ressemblait à Jean Valjean, se retourna et dit au vendeur : quand on est arrivé à importer, hachakoum, des figues d'aussi lointains pays... Il ne finit pas sa phrase et sortit.